



2013

# Les Moitiers d'Allonne



[www.lesmoitiersdallonne.com](http://www.lesmoitiersdallonne.com)



☎ 02.33.53.81.88

Fax 02.33.53.03.20

Courriel : [moitiersdallonne@wanadoo.fr](mailto:moitiersdallonne@wanadoo.fr)

Site : [www.lesmoitiersdallonne.com](http://www.lesmoitiersdallonne.com)

## MAIRIE

### Ouverture au public :

Mardi, jeudi de 10H00 à 12H00  
Mercredi, vendredi de 13H30 à 18H00

### Permanences :

Mardi : - Adjoint de 11H00 à 12H00  
Jeudi : - Maire de 18H00 à 19H00  
Samedi : - Maire ou adjoint de 11H00 à 12H00

CCAS - SAG – TAXICOM Mardi Permanence adjointe de 10H00 à 12H00

## SERVICES D'URGENCES

Pompiers 18 ou 112 (portable)  
Gendarmerie 17 ou  
02.33.53.80.17  
Sémaphore 02.33.53.85.08  
SAMU 15

## AUTRES SERVICES

Ecole 02.33.04.65.14  
Cantine 02.33.04.94.46  
Communauté de Communes – [www.cotedesisles.com](http://www.cotedesisles.com) 02.33.95 96 70  
Services des eaux (SAUR) 02.33.52.26.30  
DDTM Cherbourg quai de l'entrepôt (urbanisme) 02.33.21.63.00  
[www.manche.equipement.gouv.fr](http://www.manche.equipement.gouv.fr)  
E.D.F 0.810.333.050  
Conseil Général – [www.manche.fr](http://www.manche.fr) 02.33.05.95.00  
EHPAD Maison de Retraite St François 02.33.10.07.20  
Abbé Richard LUCAS 02.33.53.85.53  
ASTRE 02.33.04.17.72  
A.D.M.R Barneville 02.33.53.14.24  
Perception 02.33.53.80.66  
Secours Catholique Mme Claudine TREVoux 02.33.53.07.27  
Secours Populaire – [www.spf50.org](http://www.spf50.org) 02.33.43.22.78  
Resto du cœur - [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)  
Mme Denise Dupont  
21, rue Lechevalier PORTBAIL  
Ouverture mardi et vendredi de 14 h 15 à 16 h 15 02.33.04.86.62  
Banque Alimentaire Mme Leclerc / M. Dubost 02.33.53.81.86  
CLIC. Les Pieux 02.33.01.00.00

L'année 2013 sera la dernière année pleine pour l'équipe municipale en place : ce sera l'occasion de finaliser les projets que nous avons inscrits à notre prévisionnel d'action municipale.

Après celle des Meaudenavilles, 2012 a vu la réfection complète de la route du Breuil, qui nous l'espérons, restera longtemps dans cet état original malgré les lourdes charges qu'elle doit supporter

Les raccordements au réseau d'assainissement du bourg et de Thoville se font progressivement mais il ne faut pas perdre de vue que la date butoir était fixée au 31/12 /2012...

L'entretien des bâtiments communaux, avec la réfection de la toiture des logements de l'école, la pose d'un portail pour ce même groupe scolaire, la réfection des chemins communaux comme celui des trois moulins, la réalisation de caveaux dans le cimetière, toutes ces interventions pour maintenir en état ou améliorer le patrimoine communal sont là pour attester de l'attention que porte le conseil municipal au bien être de tous.

L'achat de guirlandes de Noël moins énergivores pour le bourg permet d'égayer quelque peu cette fin d'année qui aura sans doute été difficile pour nombreux d'entre vous.

Au cours de cette année est né un projet qui vise à redynamiser notre village notamment durant la période estivale : le PRL (parc résidentiel de loisirs) des «Houguettes». Les dernières acquisitions foncières sont en cours, le certificat d'urbanisme est positif et le géomètre est au travail. Une commission mixte avec des personnalités externes au conseil municipal a été constituée et travaille de façon assidue avec l'aide de Delphine, qui est venue nous assister sur ce projet.

Ce PRL municipal se veut exemplaire sur trois points fondamentaux :

- La surface et l'aménagement des parcelles proposées sont nettement supérieurs à la moyenne généralement pratiquée dans les autres PR,
- La qualité et l'esthétisme des constructions seront clairement définis et encadrés,
- Une attention toute particulière à la prise en compte du développement durable s'impose tel qu'un éclairage public autonome...

C'est un projet important pour notre commune et notre devoir est d'y apporter toute notre énergie dans les semaines et les mois à venir.

Voilà, brièvement résumés les grands axes de notre action municipale.

Sans le soutien et l'aide de mes adjoint(e)s et de l'équipe municipale rien ne serait possible pour un Maire encore en activité ; si le débat et la discussion ne sont pas absents, c'est la plupart du temps un large consensus qui clôt les délibérations.

Un grand merci aux employés municipaux pour le dévouement à leur travail et aux administrés.

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaiterais avoir une pensée émue pour ceux qui nous ont abandonnés au cours de ces derniers mois.

A vous tous mes chers concitoyens, mes amis, mes proches, j'adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et solidarité au seuil de 2013 et je souhaite une belle et douce année 2013 à chacune et chacun d'entre vous.

**Alain LECHEVALIER**

LE  
M  
M  
O  
T  
D  
U  
M  
A  
I  
R  
E

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

### Maire

Alain LECHEVALIER 02.33.52.23.22

### 1er Adjoint

Michèle SONILHAC 06.19.94.82.06  
(chargée des finances, des actions sociales, de la salle polyvalente)

### 2ème Adjoint

Joseph POULAIN 06.32.37.99.67  
(chargé bâtiments communaux et de l'assainissement)

### 3ème Adjoint

Jean-Claude MABIRE 02.33.04.64.57  
(chargé de la voirie et du cimetière)

### AUTRES MEMBRES

Sylvie CAILLOT, Yves-Marie DROUET, Guy FEUARDANT, Christophe JOUANNE,  
Alain LECONTE, Daniel MABIRE, Edouard MABIRE, Jérôme POULAIN,  
Thérèse POULAIN, Philippe TARDIF, Janine VIVIEN.



De gauche à droite : Jérôme POULAIN, Yves-Marie DROUET, Philippe TARDIF, Guy FEUARDANT, Alain LECONTE, Alain LECHEVALIER, Michèle SONILHAC, Christophe JOUANNE, Joseph POULAIN, Jean-Claude MABIRE, Edouard MABIRE, Sylvie CAILLOT, Thérèse POULAIN, Daniel MABIRE

En médaillon : Janine VIVIEN

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

Alain LECHEVALIER, Edouard MABIRE, Joseph POULAIN (titulaires)  
Jérôme POULAIN, Christophe JOUANNE (suppléants)

### SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Daniel MABIRE, Michèle SONILHAC

### SYNDICAT D'EAU

Daniel MABIRE, Thérèse POULAIN

### SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Daniel MABIRE, Jean-Claude MABIRE, Joseph POULAIN (titulaires)  
Yves-Marie DROUET, Alain LECONTE (suppléants)

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011  
(EURO)**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde 2010</b>	<b>Résultats 2011</b>
<b>Fonctionnement</b>	334 566	591 068	329 017	585 519
<b>Investissement</b>	251 867	103 512	137 211	-11 144
		<b>Excédent 2011</b>		574 375

**TAUX D'IMPOSITION 2012**

<b>TAUX D'IMPOSITION 2012</b>		<b>PRODUITS (Euro)</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	17,14%	94 510
<b>Foncier bâti</b>	18,64%	61 885
<b>Foncier non bâti</b>	34,44%	30 720
<b>Cotisation Foncière des Entreprises</b>	17,27%	5 043
	<b>TOTAL</b>	<b>192 158</b>

En raison de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux d'imposition de référence 2010 ont été recalculés afin de prendre en compte le transfert aux communes de la fiscalité départementale, régionale et d'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat



**Place du Docteur-Auvret  
50270 BARNEVILLE-CARTERET**

**098 098 10 15\***  
(\* N° non surtaxé)

**www-ca-normandie.fr\*\***  
(\*\*) Accès gratuit hors utilisation Internet (FAI + coût facture par l'opérateur téléphonique)

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - 14050 Caen Cedex. Immatriculée au R.C.S de Caen sous le numéro n° 478 834 930. Société de Courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868



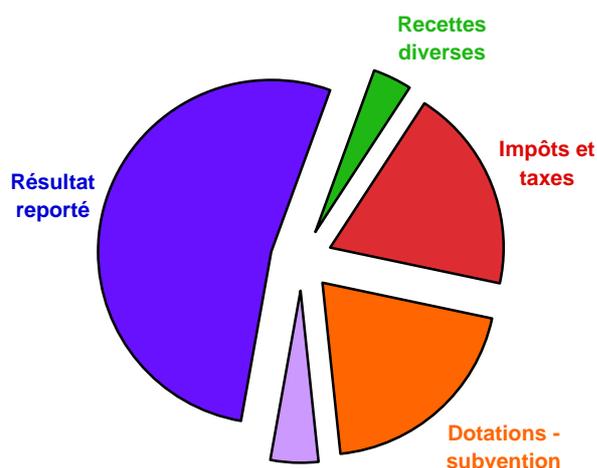
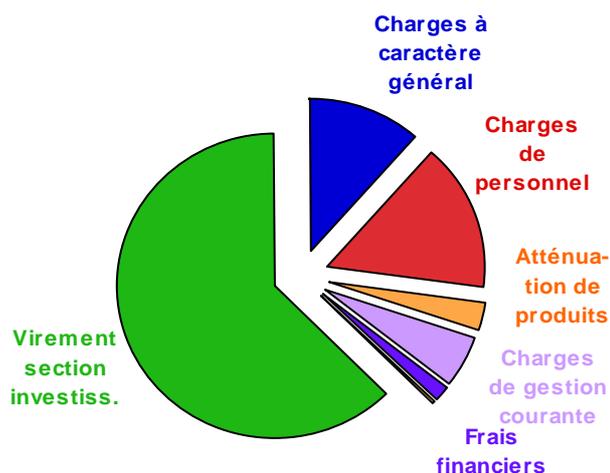
**Rue Pont Rose  
50270 BARNEVILLE**

**☎ 02 33 87 56 40 – Fax : 02 33 87 56 41**

## Budget 2012

### Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement (Euro)	
Charges à caractère général	128 300
Charges de personnel	168 000
Atténuation de produits	33 106
Charges de gestion courante	59 000
Frais financiers	17 003
Dépenses imprévues et divers	4 591
Virement sect investissement	681 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 091 000</b>



Recettes de Fonctionnement (Euro)	
Recettes diverses	40 500
Impôts et taxes	208 271
Dotations -subventions	218 688
Autres produits	49 166
Résultat reporté	574 375
<b>TOTAL</b>	<b>1 091 000</b>

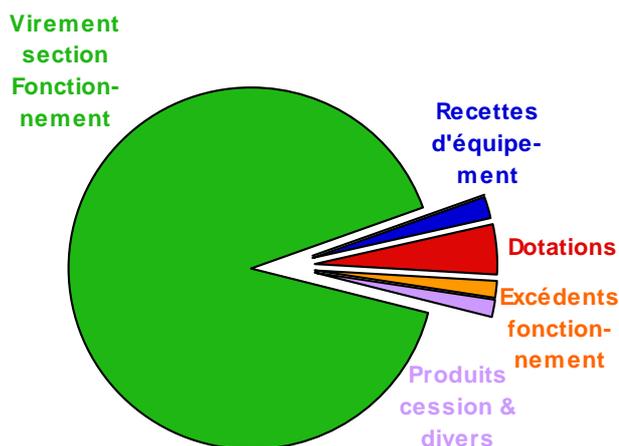
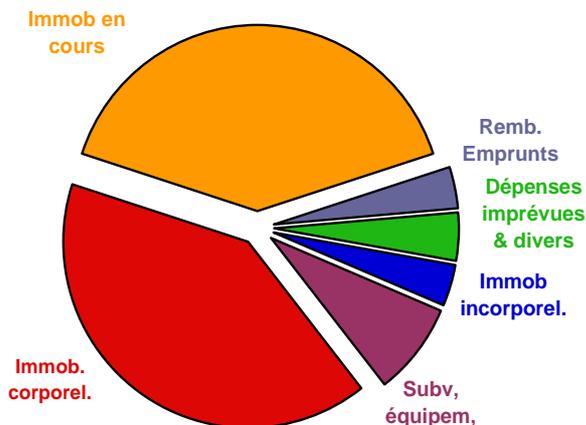


# Budget 2012

## Investissement

6

Dépenses d' Investissement (Euro)	
Immob incorporelles	27 000
Subventions équipements	61 000
Immob corporelles	305 196
Immob en cours	300 000
Remb. Emprunts	27 659
Dépenses imprévues & divers	31 145
<b>TOTAL</b>	<b>752 000</b>



Recettes d'Investissement (Euro)	
Recettes d'équipement	14 618
Dotations	33 988
Excédents de fonctionnement	11 145
Produits de cession & divers	11 249
Virement section Fonctionnement	681 000
<b>TOTAL</b>	<b>752 000</b>



Électricité HT et BT - Éclairage public - Signalisation  
Électrification rurale - Poste de transformation  
Télédistribution - Lotissements

### CENTRE DE VALOGNES

Z.A. d'Armanville - BP 2 - 50700 Valognes  
Tél. : 02 33 21 69 30 - Fax : 02 33 95 18 48

SITE DE SAINT-LÔ :  
115, RUE E. LENOIR - ZONE DELTA - 50000 SAINT-LÔ  
Tél./Fax : 02 33 57 06 46  
[www.etde.fr](http://www.etde.fr)

TRAVAUX PUBLICS

# MESLIN

02 33 53 87 75

## INVESTISSEMENTS 2012

(Budget 2012 = Dépenses = Recettes = 752 000 euros)

### REALISATIONS

<u>Fournitures/Equipements + travaux sur Bâtiments : 17 000 €</u>	
- Logements	2 273 €
- Mille Club	5 869 €
- Cantine	3 075 €
- Groupe scolaire	5 783 €
<u>Documentation urbanisme : 3 359 €</u>	
- Révision du PLU	3 359 €
<u>Voirie : 129 505 €</u>	
- Voirie (Route du Breuil, Le Bosquet)	129 505 €
<u>Cimetière : 19 716 €</u>	
- Fourniture et pose de caveaux	19 716 €
<u>Matériel et équipement de voirie : 4 546 €</u>	
- Décorations Noël	2 416 €
- Barrières de protection	1 112 €
- Pulvérisateur	635 €
- Miroir de signalisation	383 €
<u>Acquisition Mobilier, matériel informatique : 3 937 €</u>	
- Matériel d'équipement	383 €
- Matériel informatique	2 996 €
- Mobilier	558 €
<u>Acquisition matériel roulant : 44 503 €</u>	
- Tracteur	44 503 €
<u>Emprunts et dettes assimilées : 27 556 €</u>	
- Capital : Remboursement emprunts	26 896 €
- Remboursement cautions logements communaux	660 €
<u>Divers : 5 654 €</u>	
- Ecritures moins-value	5 654 €



ZI de Sauxmarais  
675, Rue Jean BOUIN  
BP 109  
50110 TOURLAVILLE  
Tél : 02 33 22 31 97 - Fax : 02 33 44 30 20

**INEO Réseaux Nord-Ouest**  
Agence SNEC Tourlaville

*Tous travaux d'électrification, aériens  
et souterrains en HT et BT*

*Postes de transformation - Eclairage Public - VRD*

*Réseaux de communications - Enseignes Lumineuses*

*Canalisations d'eaux potables et usées - Eclairage Intérieur*

*Stations de Pompage - Electricité industrielle*

**Entreprise Christian ECOLIVET**

Travaux publics – Démolition  
Carrière – Concassage mobile – Recyclage  
Réseaux Pression Gravitaire  
Sciage fil diamant – Désamiantage

**50270 SENOVILLE**

Tél 02 33 04 32 98  
Fax : 02 33 04 85 20

Année 2012

<u>Compte administratif 2011</u> : Excédent global de clôture	=	336 638 €
<u>Budget 2012</u> : - section Exploitation	=	129 000 €
- section Investissement	=	387 000 €

Travaux 2012 :

- Extension et raccordements aux particuliers (nouvelles constructions),
- Raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement Le Bourg/Thoville.
- Travaux d'extension du réseau d'assainissement sur Hattainville (5<sup>ème</sup> tranche) – Choix des entreprises.

Travaux 2013 : extension réseau d'Hattainville (5<sup>ème</sup> tranche)

- Commencement d'exécution des travaux à compter du 07 janvier 2013 et pour une durée de 2 mois environ.
- Raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement Le Bourg/Thoville.

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin municipal, les travaux de la dernière tranche d'assainissement du village d'*Hattainville* est commencée et devrait s'achever vers la fin mars. Donc pour la fin de l'année 2013 tout ce secteur de la commune sera assaini. Deux tranches sont encore en projet, le *nord du bourg* et le secteur de *Romont*. Ces réalisations seront faites dans un avenir proche, qu'il est difficile de déterminer compte-tenu de leurs coûts. Un projet d'assainissement de la *Vallée* est également en étude par la CCCI et nos amis de Baubigny.

Réseau d'assainissement Le Bourg/Thoville

**Avant fin 2012, obligation** de se raccorder au réseau (propriétés raccordables).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 une quinzaine de retardataires ne sont pas encore raccordés.

Pour l'ensemble des réseaux d'assainissement de la communeTarification des raccordements au 1<sup>er</sup> janvier 2011

- Réseau existant : \* 340 € HT pour habitation existante, (également pour entreprise dans zone artisanale et résidences collectives –lotisseur)
- \* 1 900 € HT pour construction nouvelles, (également pour changement de destination ou division de la propriété) avant création nouveau branchement)

Modalités de validation du raccordement d'une propriété :

- Avant travaux**, le pétitionnaire retire en Mairie le document nécessaire au raccordement,
- 5 jours avant fin des travaux**, dépôt en Mairie du document dûment complété,
- La Mairie transmet ce document au concessionnaire (SAUR)** qui prend rendez-vous directement avec le pétitionnaire pour la validation des travaux de raccordement,
- Après validation des travaux par la SAUR** (Vérification par test à la fumée - facturation SAUR), la Mairie établit une facture de la taxe de raccordement.

Facturation de la part communale Assainissement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, **la commune a repris la facturation de l'assainissement collectif** en lieu et place de la SAUR (Part communale abonnement et consommation eaux usées, sans augmentation de tarif).

**Rappel :** L'abonnement et la consommation d'eau potable est toujours facturée par la Saur

- 2013 (1<sup>er</sup> semestre) :

**Facturation par la commune consommation eaux usées** pour un montant de 1.53 € / m3 HT (après relevé SAUR de la consommation 2012).

- 2013 (2<sup>ème</sup> semestre) :

**Facturation par la commune de l'abonnement 2013** (part fixe) pour un montant de 96.46 € HT.

**Il est rappelé que les facturations de l'abonnement et de la consommation assainissement débutent au janvier 2013 même pour les non raccordés.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la commune a repris la facturation de l'assainissement collectif (en lieu et place de la SAUR, sans augmentation de tarif.).

Ce service se traduit par l'envoi à chaque foyer raccordé au réseau d'assainissement, de **deux factures** :

- au cours du premier semestre, une facture de **consommation** des eaux usées de 1.53 €HT/m<sup>3</sup>. La facture est établie sur la base de la consommation d'eau potable de l'année précédente (relevé fourni par la SAUR)
- au cours du deuxième semestre, une facture d'**abonnement** d'un montant de 96.46 €HT

Il semble important de clarifier la position de la commission en ce qui concerne l'usage des **puits existants**. Pour nous, il n'est pas question d'empêcher les habitants d'utiliser l'eau de leur puits pour leur consommation, bien au contraire, seulement il est évident que les rejets des eaux usées vers le réseau d'assainissement n'est plus quantifié. C'est pourquoi il est facturé aux personnes qui ont un relevé de consommation d'eau (compteur SAUR) très faible, un forfait d'assainissement de 30 m<sup>3</sup> par an et par habitant au foyer.

Toutes les réclamations sont étudiées par la commission qui tranche sur cette base.

### Exemple d'une facture de consommation

**Mairie des MOITIERS D'ALLONNE**  
**9 Rue des Trois Forges**  
**50270 LES MOITIERS D'ALLONNE**  
**Tel : 02 33 53 81 88**  
**email : [moitiersdallonne@wanadoo.fr](mailto:moitiersdallonne@wanadoo.fr)**

Heures d'ouverture  
 Mardi et Jeudi de 10 :00 à 12:00  
 Mercredi et vendredi de 13:30 à 18:00

Facture	
N° 2012-001-000155	Le10/05/2012

**DELAI DE REGLEMENT**  
 Jusqu'au : 20/06/2012

**Service Assainissement Collectif**

NOM Prénom  
 Adresse

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf	Adresse	Période facturée : du 01/01/2011 au 31/12/2011
-----	---------	--

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
<b>Consommation (en m<sup>3</sup>)</b>	24	1.53000	36.72	7.00
Consommation calculée à partir de votre consommation de l'année précéed				
Total			36.72	

**TOTAL HT**  
 36.72

TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
TX2	36.72	7.00	2.57
Total TVA :			2.57

**NET A PAYER: 39.29 euros**

N° d'urgence "ASSAINISSEMENT" 24h/24 : 02 50 72 40 09

**Facturation établie au cours du 1<sup>er</sup> semestre de chaque année :**  
 - suivant le relevé d'eau potable de la SAUR de l'année N-1 au prix de 1,56 € HT  
**OU**  
 - Volume forfaitaire de 30 m<sup>3</sup>/ personne et par an, pour les non abonnés à l'eau potable

**Si la consommation est anormalement basse, la Commission, après avis, se réserve le droit de rectifier sur la base de 30 m<sup>3</sup>/an/habitant.**

**Exemple d'une facture d'abonnement**

**Mairie des MOITIERS D'ALLONNE**  
**9 Rue des Trois Forges**  
**50270 LES MOITIERS D'ALLONNE**  
**Tel : 02 33 53 81 88**  
**email : [moitiersdallonne@wanadoo.fr](mailto:moitiersdallonne@wanadoo.fr)**

Facture	
N° 2012-002-000377	Le 17/10/2012

**DELAI DE REGLEMENT**  
 Jusqu'au : 30/11/2012

**Service Assainissement Collectif**

Heures d'ouverture  
 Mardi et Jeudi de 10:00 à 12:00  
 Mercredi et vendredi de 13:30 à 18:00

NOM Prénom  
 Adresse

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf	Adresse	Période facturée : du 01/01/2012 au 31/12/2012
-----	---------	--

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
Abonnement (prime fixe)	12	8.03833	96.46	7.00
<b>Total</b>			96.46	

**TOTAL HT**  
 96.46

TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
TX2	96.46	7.00	6.75
Total TVA :			6.75

**NET A PAYER: 103.21 euros**

N° d'urgence "ASSAINISSEMENT" 24h/24 : 02 50 72 40 09

**Abonnement (prime fixe) annuel :**  
 Résidence principale et/ou secondaire  
 Facturation établie au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de chaque année

**Rappel – le rejet à l'égout de lingettes ou tampons hygiéniques perturbe le bon fonctionnement du réseau.**



**Entreprise**  
**André JOUAN**

Terrassement  
 Aménagement  
 Assainissement et tous autres travaux  
 Soudure sur matériel agricole et autres

5, hameau Le Cacheux  
 50270 **ST-MAURICE-EN-COTENTIN**

**06 20 76 46 72**  
 dd-jouan@orange.fr

Entreprise de Travaux Agricoles  
**ECOLIVET Adrien**  
 Broyage – Elagage – Transport  
 Terrassement – Travaux Divers

Tél : 06 65 21 77 77  
 Le Hameau Bourgeoise  
 50 270 **SENOVILLE**



**Urbanisme :**

Tous les travaux et changements de destinations de constructions d'une SHOB supérieure à 5 m<sup>2</sup> sont soumis à une déclaration ou autorisation préalable, soit :

a) Déclaration Préalable : Construction ou modification de l'aspect extérieur pour une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>, (changement de destination des locaux, ouvertures).

b) Permis de construire : Constructions ou modifications supérieures à 20 m<sup>2</sup> et changement de destination avec modification structures du bâtiment.

c) Permis d'aménager : Lotissements, campings

La durée de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir et des décisions de non-opposition à une déclaration passe à trois ans.

Tableau d'application du régime d'autorisation des travaux sur constructions existantes créateurs de SHON, en vigueur à compter du 1er janvier 2012, pour les maîtres d'ouvrage personnes physiques construisant pour eux-mêmes			
Travaux sur constructions existantes ayant pour effet de créer :	En droit commun	En zone U des POS/PLU	
		Travaux ayant pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m <sup>2</sup>	Travaux n'ayant pas pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m <sup>2</sup>
Une surface hors œuvre brute inférieure ou égale à 5 m <sup>2</sup>		Dispense R421-13	
<b>5m<sup>2</sup></b>			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 5 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup>		Déclaration préalable R421-17 f)	
<b>20m<sup>2</sup></b>			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 40 m <sup>2</sup>		Permis de construire R421-14 a)	Déclaration préalable R421-17 f)
<b>40m<sup>2</sup></b>			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 40 m <sup>2</sup>		Permis de construire R421-14 a)	

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU est réalisée jusqu'au PPADD (finalisé), document qui donne les grandes lignes et la structure du futur PLU mais un événement imprévu est venu perturber le bon déroulement de cette révision : l'application stricte d'une jurisprudence concernant la loi littorale prive actuellement tous les hameaux de zone constructible.

Or aux Moitiers d'Allonne à part le Bourg et Hatainville, les autres villages sont considérés comme « HAMEAU » donc plus de terrains constructibles au Bosquet, à Romont, aux Meaudenavilles ou La Luberie ... Cette situation est inadmissible et d'un commun accord avec le bureau d'étude, nous avons décidé et mettre en standby la révision du PLU. Bien sûr nous allons essayer de faire évoluer cette position aberrante des services de la DDTM et **j'ai demandé un rendez-vous avec Mr le sous-préfet pour défendre notre position en matière d'urbanisme.**

### Relations avec le service instructeur (DDTM)

Les dossiers d'urbanisme de notre commune sont traités sous la responsabilité de Monsieur BROSSARD au bureau de Cherbourg, soit :

DDE 50 – Subdivision Nord )  
 Centre René Lebas )  
 61, rue de l'Abbaye – BP 838 ) Tél : 02.33.88.54.00  
 50108 CHERBOURG-OCTEVILLE cedex ) Fax : 02.33.22.54.18

**Documents d'urbanisme 2012**

- \* Permis de construire : 13 demandes : 8 positifs, 1 refus, 1 retrait 3 en attente
- \* Certificats d'urbanisme d'information : 11 demandes,
- \* Certificats d'urbanisme opérationnels : 24 demandes (10 positifs, 5 refus, 9 en attente d'instruction),
- \* Déclarations de travaux : 17 demandes (16 autorisations, 1 refus).

**Lotissement Impasse du Clos d'Aubay**

La dernière maison est en construction

**PRL des « Houguettes » (Parc Résidentiel de Loisirs)**

Un grand projet pour 2013 qui sera un élément déterminant pour revitaliser la commune surtout durant la période estivale : la création d'un parc résidentiel de loisir d'une trentaine de parcelles situé « rue des Devalous » sur Hattainville.

La finalisation des acquisitions foncières est bien avancée, l'avant-projet de structure a été étudié et le certificat d'urbanisme est positif et une commission travaille régulièrement sur ce projet essentiel. Nous y avons intégré des membres extérieurs au Conseil Municipal.

Nous pensons que ce PRL peut permettre de retenir sur la commune des personnes qui apprécient notre environnement et nos paysages mais qui posent leurs valises ailleurs. Le concept est d'offrir plus de surface et plus de confort que dans les infrastructures du même type avec une attention toute particulière à l'intégration paysagère et une empreinte forte en matière de développement durable.

Les travaux d'aménagement devraient être terminés après l'été 2013 afin de mettre en ventes les parcelles



**Cabinet Faudais**  
depuis 1913

**Conseil en Immobilier**

9A, rue des halles  
50270 BARNEVILLE-CAPTEFRFT  
Tél. 02 33 21 20 00  
Fax 02 33 04 08 49  
barneville@cabinet-faudais.fr  
www.cabinet-faudais.com



**DIAGAMTER**  
Contrôles et Diagnostics immobiliers

**Valérie MARIE**  
Diagnosticteur certifié

**LE DIAGNOSTIC EURL**  
49 boulevard Schuman  
50100 CHERBOURG  
Tél. : 02 33 54 60 68  
Fax : 02 33 22 56 85  
Port. : 06 12 85 32 27  
valerie.marie@diagamter.com  
www.diagamter.com



**Réfection de voirie :**

La rue des Viviers

Impasse du Clos d'Aubay

Rebouchage des trous

**Empierrement des chemins ruraux**

Cailloux à disposition à la carrière sur présentation d'un bon signé de la mairie.

**Bâtiments communaux**

L'année qui vient de s'écouler a été relativement calme au niveau de l'entretien du parc immobilier communal. Outre l'entretien ponctuel de l'ensemble des bâtiments, la toiture des logements des écoles a été remaniée partiellement et les cheminées, devenues inutiles, ont été effacées

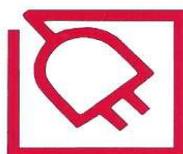
Par contre, pour l'année 2013 le Conseil municipal a décidé fin 2012 de gros travaux sur le groupe scolaire :

La toiture de la partie ancienne nécessite une réfection complète et sera réalisée en ardoises afin de l'harmoniser avec la quatrième classe plus récente. Les cheminées devenues inutiles seront également rasées. L'isolation sera refaite en partie supérieure par le remplacement et le renforcement de la laine de verre existante.

Dans le même temps le Conseil a décidé de remplacer le mode de chauffage au fuel par un système d'aérothermie à partir d'une pompe à chaleur de grande capacité. La consommation de fuel est actuellement d'environ 5000 litres par an et compte tenu de son prix un retour sur investissement de cet équipement est prévu en 7 ans (hors subvention)

Bien entendu ces travaux ne pourront être réalisés que pendant les vacances estivales mais ils devaient être décidés maintenant afin de pouvoir instruire les dossiers de demande de subventions

Outre ces travaux importants, l'entretien permanent est régulièrement assuré sur l'ensemble des bâtiments afin de maintenir en bon état notre patrimoine communal et garantir à nos locataires et utilisateurs le meilleur confort possible



Neuf - Rénovation - Dépannage  
Chauffage électrique - Ventilation  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**Stéphane DUBOST**  
Tél./Fax : 02 33 04 06 92

Hameau Roti - 16, rte de la Croix Guesdon - 50270 La Haye-d'Ectot  
E-mail : etsduboststephane@wanadoo.fr



**Couverture**  
**Stéphane Pesnel**



2 adresses pour vous servir :  
CARENTAN : 02 33 42 41 00  
BARNEVILLE-CARTERET : 02 33 05 47 82

3 chemin de l'Aillerie  
BP 431  
50500 CARENTAN

Fax / 0233054788  
Site internet : <http://pesnel-couverture.com>  
E-mail : stephane.pesnel@neuf.fr

(Successeur d'Ernest Garnier)  
LA HAYE D'ECTOT  
50 270 BARNEVILLE-CARTERET

- *La nouvelle gendarmerie a été inaugurée le 1<sup>er</sup> décembre et les gendarmes ont déjà pris possession des locaux vont améliorer sensiblement leurs conditions de vie et de travail.*
- *Le Permis de Construire de la maison du nautisme de Barneville Carteret est revenu positif et ce projet important pour la Côte des Isles devrait enfin voir le jour.*
- *L'Office de tourisme communautaire sous forme d'EPIC est opérationnel et le comité directeur s'investit pour le rendre très efficace au service d'un tourisme local en pleine expansion*
- *Nous avons inscrits dans le contrat de territoire signé avec le Conseil Général deux projets concernant Les Moitiers d'Allonne qui les rendent ainsi subventionnables : l'assainissement d'Hatainville et celui de la vallée en lien avec nos amis de Baubigny.*
- *La communauté de Communes a fait l'acquisition d'une pelle mécanique pouvant être utilisée par toutes les communes : gageons que ce premier outil de mutualisation sera apprécié de tous et ouvrira la voie pour d'autres actions du même type.*

## Un brin de poésie

Fantômes de moulins, vous les trois ci-devant  
Qui, à longueur d'année, faisiez des étincelles,  
Tournez jusqu'au couchant et dès soleil levant,  
L'impitoyable temps vous a rogné les ailes !

Fantômes de moulins, vestiges émouvants,  
Vos pierres desserties aujourd'hui s'amoncellent  
Sur la lande déserte où je vais souvent  
Votre vieille carcasse efflanquée qui chancelle.

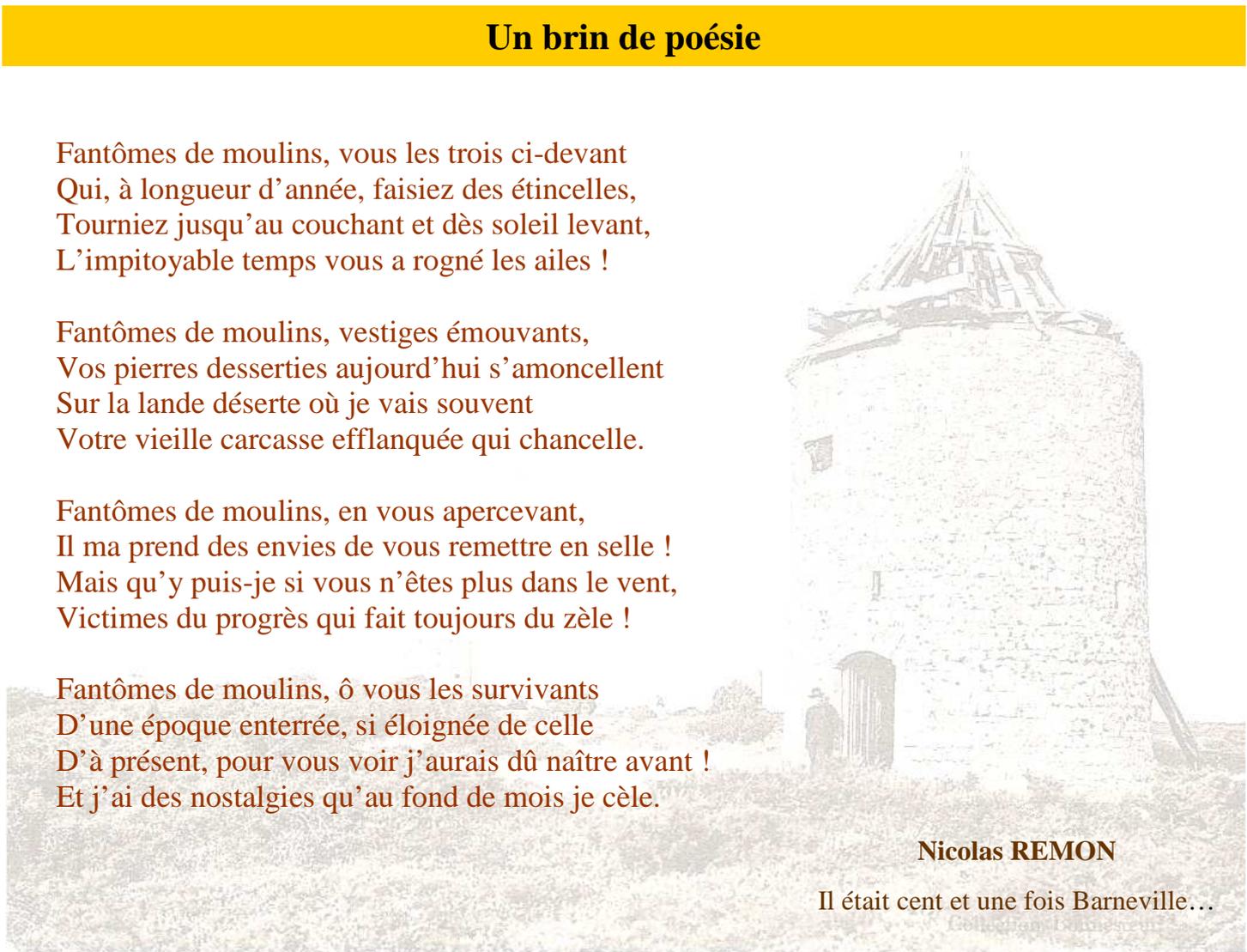
Fantômes de moulins, en vous apercevant,  
Il ma prend des envies de vous remettre en selle !  
Mais qu'y puis-je si vous n'êtes plus dans le vent,  
Victimes du progrès qui fait toujours du zèle !

Fantômes de moulins, ô vous les survivants  
D'une époque enterrée, si éloignée de celle  
D'à présent, pour vous voir j'aurais dû naître avant !  
Et j'ai des nostalgies qu'au fond de mois je cèle.

Nicolas REMON

Il était cent et une fois Barneville...

Communauté de Communes



**Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**

Géré par l'association de maintien à domicile présidée par Mme HAIZE

Bureau : rue Bowler King à Portbail

Tél : 02 33 04 28 00 ou 06 75 21 22 54

- Prise en charge des personnes âgées dépendantes pour soins d'hygiène et soins infirmiers dans le cadre du maintien à domicile
- Capacité d'accueil : 40 places pour les cantons de Barneville-Carteret et la Haye du Puits
- L'admission dans le service se fait après évaluation des besoins par l'infirmière coordinatrice responsable du service et l'accord du médecin traitant.
- Les soins sont assurés par des aides-soignantes et les infirmiers libéraux.

**A.D.M.R.**

Accueil 8 rue des écoles à Barneville-Carteret

Pour tout renseignement sur les services de l'A.D.M.R. 02 33 77 13 20

Votre interlocutrice Mme Caroline SEHIER

Le lundi, mardi et vendredi matin de 9h à 12h tél : 02 33 53 14 24

Fax : 02 33 53 22 06

Vous pouvez laisser un message, nous vous recontacterons.

**PORTAGE DE REPAS**

Ce service s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou malades qui ne peuvent plus assumer la préparation de leurs repas. Il propose la livraison d'un plateau repas complet le matin ou le midi, une ou plusieurs fois par semaine selon les besoins de la personne.

Le coût du plateau repas est de 8,45 €

Pour tous renseignements s'adresser à Sabine au 06 86 49 90 73

**MISSION LOCALE DU COTENTIN**

Les Missions Locales pour l'insertion et l'accès à [l'emploi des jeunes](#) : un réseau national présent sur tout le territoire français depuis 25 ans (500 structures, plus d'un million de jeunes accompagnés par an). Vous avez **entre 16 et 25 ans** et n'êtes plus scolarisé ? Vous vous posez des questions sur : l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, la vie quotidienne ? Prenez rendez-vous avec votre interlocuteur local...Il vous accueillera, vous informera et vous orientera sur les métiers, vous facilitera l'accès à la formation et à la qualification, organisera et soutiendra vos démarches de recherches d'emploi, mobilisera des aides pour le logement, la santé, la mobilité.

Une conseillère en Insertion Professionnelle, **Mme HUET**, vous reçoit en Côte des Isles, tous les lundis sur RDV.

Localisation : 8 rue des écoles - 50270 BARNEVILLE-CARTERET

26 rue Robert Asselin (ancienne gare) - 50580 PORTBAIL

Infos pratiques : Permanence tous les lundis en alternance sur les 2 sites

Pour tous renseignements **contactez la Mission Locale du Cotentin** Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin

1 rue d'Anjou - BP 81 50 130 CHERBOURG OCTEVILLE Cedex

Tél. : 02 33 01 64 65

mail : ml@mef-cotentin.com

Fax : 02 33 01 64 60

site Internet : [www.mef-cotentin.com](http://www.mef-cotentin.com)



**Garage DUBOST**  
Barneville-Carteret  
**Tél : 02 33 53 80 14**



Le **S**ecteur d'**A**ction **G**érontologique de la Côte des Isles est l'association qui fédère les **CCAS** du territoire pour mener des actions en direction des séniors :

**TAXICOM** – un transport à la demande assuré par les artisans taxis locaux, dont une partie du coût est remboursée par le SAG (accès aux soins, visites de convivialité...) pour un coût annuel de 3,50 EUR



**Un Sourire à votre Porte** – des visites de convivialité pour rompre l'isolement assurées par des bénévoles.

- Vous êtes seul et vous souhaitez recevoir la visite d'un bénévole
- **Vous êtes bénévole et vous envisagez de vous engager dans cette action**

**Pour tout renseignement sur ces opérations, votre CCAS et la trésorière du SAG vous accueille le mardi matin de 10 heures à 12 heures en Mairie ou au 06 86 33 46 62**

**Nouveau en 2013**

Le SAG de la Côte des Isles reprend l'activité **Séniors en vacances** (auparavant gérée par le CCAS de Barneville-Carteret)

Séniors en Vacances s'adresse aux personnes de 60 ans et plus habitant sur le territoire de la Côte des Isles. Pour 2013, trois séjours en pension complète seront proposés :

- Crozon (en Bretagne)
- Evian (dans les Alpes)
- Huby Saint Leu (dans le Nord)

Le prix du séjour d'une semaine est de **378 EUR** (**189 EUR** pour les personnes non imposables)

Les inscriptions s'effectueront auprès de la Mairie de Barneville-Carteret

**(02 33 53 88 29)**

**IMPORTANT**

**Une réunion d'information se tiendra  
le 22 janvier à 17 heures à la salle Eugène GODEY**

## Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

**Le CLIC pour qui ?** : Le CLIC est ouvert aux retraités, aux personnes âgées, aux personnes handicapées (enfants – adultes) ainsi qu'à leur entourage (famille, amis, voisins). Il met également ses compétences au service des professionnels de la santé et du social et de toutes personnes en lien ou intéressées par la gérontologie ou le handicap (élus, bénévoles...).

**Le CLIC c'est quoi ?** : Le CLIC est un lieu d'information, de conseils, d'écoute et de soutien qui renseigne en toute confidentialité sur tous les aspects de la vie quotidienne des retraités et des personnes handicapées. Il travaille en lien avec les administrations, les collectivités, les services de santé, les associations, les services d'aide, les structures d'hébergement.....

**Quelles que soient vos interrogations, l'équipe du CLIC** vous accueille et vous renseigne. Des professionnels sont à votre écoute pour ...

- Evaluer vos besoins ou ceux de vos proches, vous informer, vous guider dans la recherche de réponses individuelles et appropriées
- Faciliter vos démarches et vous orienter vers le bon interlocuteur ou le service adéquat
- Parler d'une situation difficile, vous soutenir
- Organiser et accompagner le maintien à domicile
- Préparer une entrée en maison de retraite

**Faites appel au CLIC**, si vous avez besoin d'informations ou d'aide sur :

- **La demande de retraite** : constitution de dossiers auprès des caisses principales et des caisses complémentaires...
- **Le maintien à domicile et son financement** : aide ménagère, auxiliaire de vie, aide aux courses, aide à la toilette, soins infirmiers, garde de nuit, téléalarme, portage de repas, matériel médical, aides techniques...
- **Les structures de répit** : accueil de jour, accueil temporaire...
- **Le logement et les aides financières** : matériel adapté, amélioration ou adaptation du logement, allocation logement, bricolage, jardinage, informatique...
- **Les déplacements** : transport adapté, carte de stationnement...
- **Les droits et aides financières** : aide pour employer une aide ménagère, APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), aide sociale et obligation alimentaire, chèques emploi service (CESU), aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, aide financière exceptionnelle, congé de soutien familial...
- **Les mesures de protection juridique** : curatelle, tutelle, mandat de protection future...
- **Le soutien** : associations de soutien, aide aux aidants, groupes de paroles, soutien psychologique, bilan médical...
- **Les loisirs** : clubs de loisirs, université inter-âge, vacances seniors, vacances adaptées...
- **Les aides Handicap** : carte invalidité, Allocation Adulte handicapé, Prestation de Compensation du Handicap, congé de présence parentale...
- **Les structures d'hébergement et leur financement** : foyers logements, maisons de retraite, accueil Alzheimer, familles d'accueil, établissements spécialisés...
- **La fin de vie et le deuil** : soins palliatifs, congé de solidarité familiale et allocation d'accompagnement de fin de vie, démarches à faire suite à un deuil (réversions...)...

**Vous aurez un interlocuteur unique au CLIC** qui pourra pour vous aider dans vos démarches auprès des différents organismes (constitution de dossiers, écriture de courriers..).

**Vous aurez un interlocuteur unique au CLIC** qui pourra pour vous aider dans vos démarches auprès des différents organismes (constitution de dossiers, écriture de courriers..).

**Le CLIC propose également des réunions d'information gratuites et ouvertes à tous** sur le thème de la santé, de la prévention ou du droit (entretien de la mémoire, prévention des chutes, audition, remise à jour du code de la route, transmission du patrimoine ...).

**Le CLIC a un rôle d'observatoire local.** Il fait remonter aux principaux financeurs les atouts et les manques de son territoire. N'hésitez pas à le contacter si vous avez des projets en lien avec les plus de 60 ans ou les personnes handicapées.

**Ce service de proximité peut vous servir un jour. Il vous est conseillé de garder ses coordonnées car il peut vous aider à connaître vos droits et les aides possibles face aux situations complexes que vous pourriez rencontrer.**

#### Où rencontrer le CLIC ? :

**Accueil (avec ou sans rendez vous) :** Les Pieux - Maison des Services Publics - 2 route de Flamanville  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 (fermé le mercredi après midi)  
Des rendez vous sont possibles en dehors de ces heures d'ouverture.

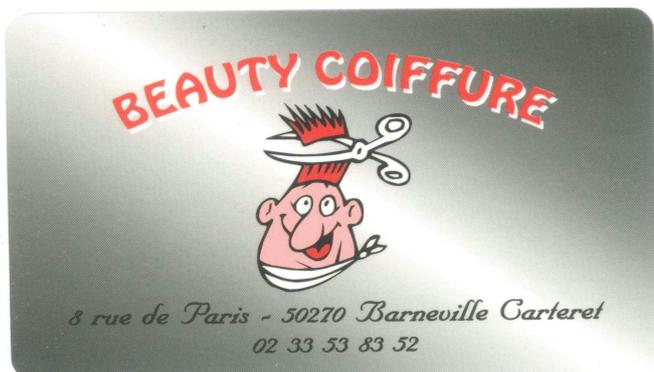
**Renseignements par téléphone** au 02 33 01 00 00

**Permanence Canton de Barneville Carteret :** Communauté de communes de la côte des Isles - Chaque premier jeudi du mois de 9h00 à 12h00. Des rendez vous peuvent y être proposés en dehors des horaires de cette permanence.

#### Vos interlocutrices

Annick Guillou, coordinatrice  
Anne Roux, chargée d'accueil

**N'hésitez pas à les contacter, ce service est confidentiel et gratuit**



Dans le cadre de son nouveau réseau Manéo 2012, le Conseil Général de la Manche a restructuré ses lignes express (depuis le 6 juillet 2012)

**manéo**  
EXPRESS

Les fiches horaires de ces lignes sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site <http://transports.manche.fr>

Ou au 02 33 055 550

Sur la Côte des Isles, 2 lignes régulières quotidiennes, des trajets plus directs, plus rapides :

- **Ligne 10 – Portbail ↔ Cherbourg-Octeville** – Arrêt dans le Bourg des Moitiers d'Allonne (7 passages quotidiens, environ 45 minutes pour rejoindre la gare de Cherbourg-Octeville)
- **Ligne 11 – Portbail ↔ Valognes** – Les arrêts les plus proches sont Barneville-Carteret (gare ou mairie), Sortosville-en-Beaumont (Biscuiterie)- 7 passages quotidiens, environ 30 minutes pour rejoindre la gare de Valognes

### TARIFS

Billets à l'unité : 2,20 €

Carte de 12 trajets : 22 €

### Cartes d'abonnement

Consulter le site ou téléphoner au  
0 800 150 050

**manéo**  
PROXIMITE

**Réservation  
obligatoire la veille  
avant 16 heures au**

**0 800 150 050**

Le service de proximité du Conseil général vous permet de vous rendre,

- à Barneville et Portbail, les jours de marchés
- à Cherbourg-Octeville le jeudi après-midi

Le véhicule (9 places maximum) vous prend et vous raccompagne à votre domicile

## mode d'emploi

- 1** Consultez la fiche horaires ci-contre

Choisissez le jour et la destination qui vous conviennent. Important : les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.
- 2** Réservez votre véhicule Manéo

Composez le **0 800 150 050** (choix n° 3) appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. Attention ! Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16h.
- 3** Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16h, la veille au soir de votre départ (le vendredi soir pour un trajet le samedi ou le lundi).
- 4** Laissez-vous transporter avec Manéo proximité

À l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule Manéo vient vous chercher à votre domicile et / ou à l'arrêt déterminé pour le retour.
- 5** Achetez votre ticket de transport

Le conducteur vous vend un ticket à l'unité à 2,20€ correspondant à un trajet simple ou à 4,40€ pour un trajet aller-retour. Le transport est gratuit pour les moins de 4 ans ! Retrouvez les tarifs préférentiels au verso.

## fiche horaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE DES ISLES

**manéo**  
service proximité

Communes concernées : Barneville-Carteret, Baubigny, Carville-la-Rocque, Dennevile, Flerville-les-mines, La Haye d'Écotot, Le Mesnil, Les Moitiers-d'Allonne, Portbail, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lô-d'Ourville, Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont

Mardi	Arrivée à	Portbail mairie	09h30
		Barneville-Carteret mairie	09h40
	Départ de	Portbail mairie	11h30
		Barneville-Carteret mairie	11h40
Jeudi	Arrivée à	Cherbourg polyclinique	13h45
		Cherbourg Les Provinces	13h55
		Cherbourg bd. Schuman	14h05
		Cherbourg hôpital	14h15
	Départ de	Cherbourg polyclinique	16h15
	Cherbourg Les Provinces	16h25	
	Cherbourg bd. Schuman	16h35	
	Cherbourg hôpital	16h45	
Samedi	Arrivée à	Portbail mairie	09h20
		Barneville-Carteret mairie	09h30
	Départ de	Portbail mairie	11h20
		Barneville-Carteret mairie	11h30



**En 2013, la Municipalité invitera ses Aînés le dimanche 5 MAI**

### Salle Polyvalente

La salle du 1000 club reste à la disposition des associations communales. Elle est louée, **en priorité aux Moutrons** pour des manifestations privées.

<b>TARIF DES LOCATIONS 2012</b>	<b>HABITANTS des Moitiers</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
<b>Location salle</b>	<b>140 €</b>	<b>180 €</b>
<b>Location salle + vaisselle</b>	<b>180 €</b>	<b>240 €</b>
<b>Location salle + cuisine</b>	<b>160 €</b>	<b>220 €</b>
<b>Location salle + vaisselle + cuisine</b>	<b>220 €</b>	<b>280 €</b>
<b>Location salle soirée HORS WEEK END</b>	<b>80 €</b>	
<b>Tables et Bancs</b>	<b>5 €</b>	

*Conditions : versement de 25 % à la réservation. Le solde à la remise des clés.*

*2 chèques de caution sont exigés à la remise des clés : un chèque de 100 € (location et matériel) ; compte tenu des problèmes rencontrés, une caution supplémentaire de 50€ qui ne sera restitué que si les locaux et le matériel sont restitués propres.*

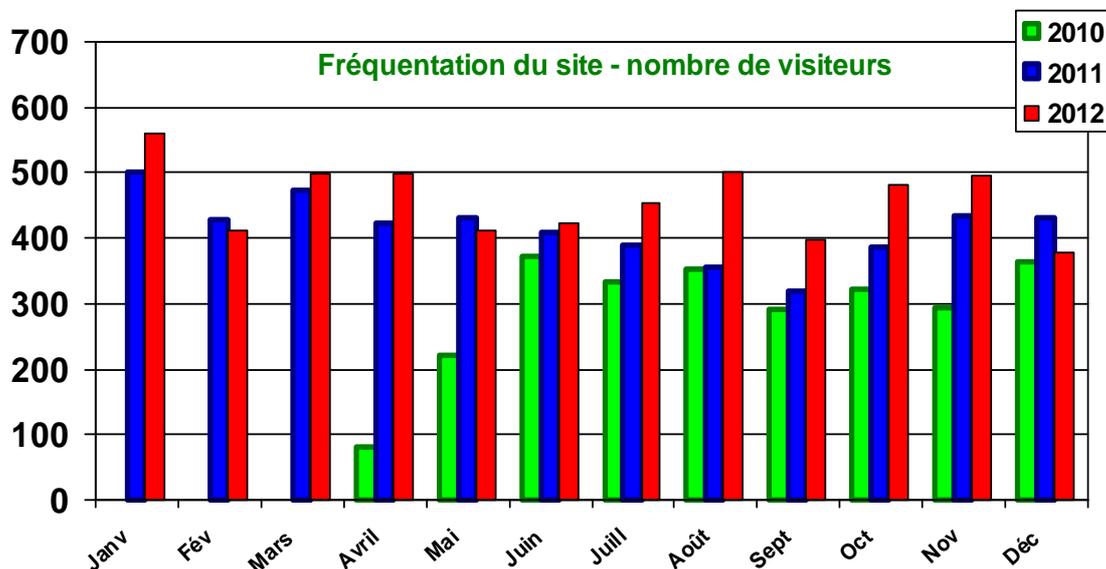
**SONO** – le 1000 club est équipé d'une sono mis à disposition au moment de la location sous réserve d'une caution de 200 EUR;

**Réservations au 06 19 94 82 06.**



# Les Moitiers d'Allonne

[www.lesmoitiersdallonne.com](http://www.lesmoitiersdallonne.com)



Les gestionnaires remercient les participants (Municipalité, Associations ou Habitants) qui, en organisant des événements variés et appréciés sur la commune, participent également à la vie du site. Les nombreuses photos que vous nous adressez concourent à sa convivialité et à son succès.

Pour participer, une adresse courriel : [site@lesmoitiersdallonne.com](mailto:site@lesmoitiersdallonne.com)

**Annick POULAIN**

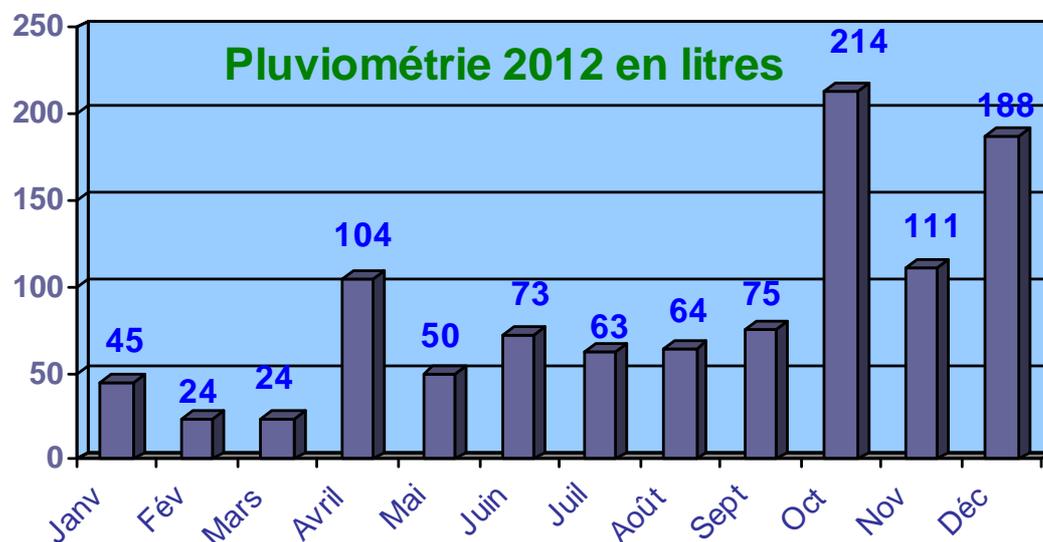
**Michèle SONILHAC**

Merci à Denis JOULAIN pour la réalisation du blason des Moitiers d'Allonne.

Merci à Bruno COURTOIS pour le design du bandeau de notre site

## Un peu de Météo

Année	Litres
2001	925
2002	875
2003	667
2004	763
2005	700
2006	704
2007	912
2008	931
2009	831
2010	831
2011	763
<b>2012</b>	<b>1035</b>



## TRADERIES



L'année 2012 s'est clôturée pour nous avec une très belle veillée chez Mr & Mme Lelyon à Portbail. Après notre prestation nous nous sommes retrouvés autour d'un bon feu de cheminée et un succulent vin chaud fut servi à tous, accompagné de délicieuses pâtisseries.

Après l'hiver, c'est aux premiers jours de l'été que nous sommes partis pour une randonnée chantée autour du moulin de Fierville dans le cadre du Festival des culottes courtes.



Et pour 2013, nous vous attendons nombreux le 24 février à la salle du 1000 club avec nos amis de l'amicale Saint Héliér de Denneville pour chanter, danser et quelques bonnes histoires en patois nous seront contées.

Pour nous joindre : Sylvie LECOURTOIS	02 33 04 93 61
Claudette AKRICH	02 33 01 18 23
Nicole FRERET	09 77 61 82 00



**BELZ**  
EURL

**ENTREPRISE  
DE  
BÂTIMENT**

Tél. 02 33 53 87 35  
Fax 02 33 53 55 54

e-mail :  
ets-belz@orange.fr

6, Boulevard des Sables d'Or  
50270 BARNEVILLE-CARTERET



*La Pensée*  
Fleurs & Cadeaux

Isabelle Ménard  
©/fax 02 33 04 36 02  
10, rue des Halles - 50270 BARNEVILLE-CARTERET (le bourg)

**Dominique  
MAUGER**



**PLOMBERIE  
SANITAIRE  
CHAUFFAGE**

" Les Hameaux "

15, route de la libération  
50270 BARNEVILLE - CARTERET

**02 33 53 82 48**

## Eune cohabitation byin difficile

Ch'était durant la drényire guerre, déeus vuules qui ne savaient se senti vivaient dauns note trige. Manie restait dauns eun chhaumbrot, ch'était eune bouone fème à pllene écale, mal joraée, pliée en déeus pa le mal es rens, et rapport à cha, sa veisène Phrasie l'appelait « vilaun tchu roumpu ».

Phrasie vivait dauns eune petite maisoun basse d'eune pyiche aveu eun chelyi à côtaé. Ch'était eune grande bégâode d'aveu des mâlouns sus le naez et rapport à cha Manie l'avait noumaée « vuule goule pourrie ».

Ch'était la guerre entre ces déeus lo et ch'était la guerre en Fraunce. Eun matin, veilà les boches qui se racachent ou hammé et guettent toutes les maisouns pour y logi leus houmes.

Là le capitaine décide d'en logii quate dauns le chaumbrot et dit à Manie :

« Madame, vous prenez vos affaires, vous allez chez la dame à côté et vous vivrez avec elle.

Ah byin seur que nennin je ne vas paé allaer d'aveu chte vuule goule pourrie ! »

Alors i va vei Phrasie.

Hein ? Tchi ? Vive tcheu mei d'aveu çu vuus tchu rompu. Veilà dix auns et pus que no s'est paé prêchi, seurement paé, cha va me détourbaer et o rentre tcheu lyi en récibrônant.

Mais d'aveu les occupants, faôt obéyi. Alors veilà nos déeus vuules ensemble, chaqueune fait sa soupe et panage ses avers dauns la journaée et cha n'est que des :

Hale-tei de ma veie viilaun tchu rompu

Pousse-tei de là d'aveu ta goule pourrie !

Mais où sei, fallut se couchi et y avait qu'eune alcôve.

Phrasie se couchit la premyire à la parei, et Manie en fit outant tout ou bord sauns se déshabillyi.

Ou bout d'eun moment o dormaient toutes déeus mais Manie qui cachait les môques réveillit Phrasie ;

- Oh ! Qu'o fit la castalouone est mouillie, vas-tu te lavaer, t'as pissi où lit, vuule holloque.

- Nennin que dit Manie ch'est men buure qu'a fondu.

Ol tait si puchetyire qu'ol avait mins sen buure dauns sa pouquette pour que Phrasie n'en ait paé.

Je vous garauntis que tout le temps de l'occupation cha feut la guerre ente ces déeus là !

Frédérique MABIRE

**SECMA**

LE BOSQUET

Société d'Exploitation des Carrières des Moitiers d'Allonne

Carrière La Lande du Bosquet  
Les Moitiers d'Allonne (50)

**MACONNERIE**

**NEUF & RENOVATION**

**Carrelage et Faïence**

**RÉMY LEMARINEL**

Village La Commune – SENOVILLE

Tél/Fax : 02 33 04 36 45 Port : 06 22 07 07 32 03

SARL **J. HOULLEGATTE**



**SCAR**  
ATELIER  
CONSEIL  
matériel agricole



**Espace motoculture**

**Mécanique agricole**

**Vente et réparations**



Route de Diélette . LES PIEUX . 02.33.52.50.58  
Route de Portbail . BRICQUEBEC . 02.33.52.26.87



## Pour les 20 ans du dispositif français du tri et du recyclage des emballages ménagers, le Syndicat Mixte Cotentin Traitement révèle les petits gestes du trieur qui produisent de grands effets



De plus en plus de Français, tout comme les habitants du Syndicat Mixte Cotentin Traitement, adhèrent au geste de tri : **Le tri des déchets est le premier geste éco-citoyen des Français**, pratiqué au quotidien par 87% d'entre eux.

- Un geste créateur d'emploi : depuis 1993, on estime que **47 nouveaux emplois directs ont été créés pour 100 000 habitants trieurs**. Cette nette progression s'accompagne d'un besoin croissant d'information.
- De plus, 60% des Français déclarent en effet qu'ils seraient plus attentifs à bien trier s'ils percevaient plus précisément les bénéfices environnementaux de leur geste.
- Enfin, 85% plébiscitent le tri pour sa dimension collective.

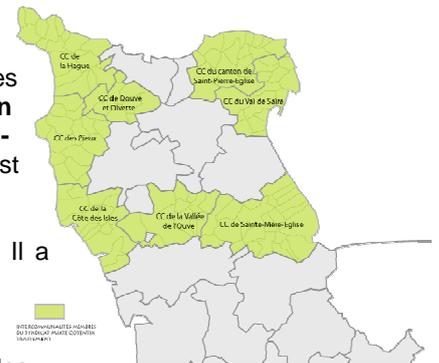
Ainsi, en 20 ans, 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées, 67% des emballages en papier et carton, 84% des emballages en verre, 46% des bouteilles et flacons et 300 000 tonnes d'acier et d'aluminium recyclés en 2011.

### UNE MISE EN LUMIERE DE LA FORCE DE L'INDIVIDUEL DANS LE COLLECTIF

Le Syndicat Mixte Cotentin Traitement a également à cœur de rendre hommage au consommateur, ce trieur dont le petit geste produit de grands effets. C'est ce que l'on appelle l'effet papillon. Car grâce au Point Vert, chacun peut agir. Même si chaque action, comme le battement d'aile du papillon, peut sembler infime au départ, la force du collectif lui donne tout son poids. D'où la signature « Le petit Point Vert aux grands effets ».

### 18 ANS DE SUCCES SUR LE TERRITOIRE DU COTENTIN

Depuis 1994, le Syndicat Mixte Cotentin Traitement et ses adhérents (8 communautés de communes) ont développé avec succès la mise en place du tri des emballages ménagers sur le territoire. **Un habitant de Cotentin Traitement trie en moyenne 91 kg de déchets recyclables par an (emballages ménagers et papiers - chiffres 2011). C'est plus de 25 kg de plus qu'au niveau national.** Le syndicat est aussi l'un des plus performants et dynamique en Basse-Normandie.



Le syndicat améliore constamment son dispositif de tri des emballages ménagers. Il a notamment, en janvier 2011, simplifié les consignes de tri en demandant à ses usagers de trier, dans le même contenant jaune, les emballages ménagers (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes boisson, cartonnettes, briques alimentaires) et les papiers-journaux-magazines. Résultats : les erreurs de tri de l'habitant ont été divisées par deux et les tonnages sont toujours en progression pour 2012.

Ces bons résultats relèvent également des nombreuses actions de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets menées par les 4 ambassadeurs de tri de Cotentin Traitement (Emmanuel, Hélène, Pauline, Sophie), à destination de tous publics : porte à porte (en cours sur la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise), animations scolaires, animations dans les campings, animations lors d'événements nationaux et locaux : semaine de la réduction des déchets du 17 au 25 novembre 2012 dans les 9 déchetteries de Cotentin traitement, fête de l'automne à Sainte-Mère-Eglise le 7 octobre 2012, championnat de France de char à voile à Portbail du 17 au 19 mai 2012...

#### **A propos du Syndicat Mixte Cotentin Traitement**

Créé en 2005, une population de 74 149 habitants répartie sur 8 communautés de communes du Cotentin. Ses missions : gestion des marchés de transport et de traitement des déchets ménagers (ordures ménagères, déchets issus de la collecte sélective, déchets déposés en déchetteries), mise en place d'actions de communication sur le tri sélectif (Cotentin Traitement est l'unique signataire du Contrat Eco-Emballages), étude et recherche de solutions de traitement des déchets ultimes à l'échelle du Cotentin. Plus d'infos : [www.cotentin-traitement.org](http://www.cotentin-traitement.org)

#### **A propos d'Eco-Emballages**

Pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Objectif : garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. Plus d'infos : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

# Ecole des Chardons bleus

## Présentation de l'école

L'Ecole Publique des Chardons Bleus comptait à la rentrée 2012 un effectif total de 105 élèves inscrits répartis en 4 classes, soit une hausse de 11 élèves par rapport à la rentrée 2011

Mme Blestel a toujours en charge les élèves de maternelle (TPS, PS, MS), Mlle Ratel les GS-CP, Mme Ehrenfeld les CE1-CE2 et Mr Duchesne les CM1-CM2 (voir tableau ci-dessous).

La décharge de direction de Mr Duchesne est assurée chaque mardi par Mme Bourguenolle.

L'école bénéficie des services d'une ATSEM, Mlle Chantal Lelerre, qui aide l'enseignante de maternelle.

Mme Myriam Blondel, animateur éducatif, dont l'emploi a été pérennisé par la commune depuis la rentrée 2009, intervient sur le temps scolaire tous les matins et deux après-midis par semaine. Elle apporte une aide précieuse à la maîtresse de GS-CP auprès des élèves les moins autonomes et assure également l'encadrement de petits groupes d'élèves du primaire en ateliers informatiques.

Une auxiliaire de vie scolaire, Mme Plaisier, est également présente dans l'école, à mi-temps, pour les besoins d'un élève.

Un accueil périscolaire, organisé par la Communauté de Communes, est assuré chaque matin à partir de 7h 30 et le soir jusqu'à 18h 30 à l'école. Les enfants sont pris en charge par Mme Myriam Blondel et Mlle Adélaïde Dupont.

## Effectifs de l'école (rentrée 2012)

Cours	Mme Blestel	Mlle Ratel	Mme Ehrenfeld	Mr Duchesne
TPS (2ans)	3			
PS (3ans)	15			
MS	8			
GS		9		
CP		15		
CE1			16	
CE2			12	
CM1				12
CM2				15
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>27</b>

49 élèves sont hors-commune. Ils se répartissent ainsi :

Sénoville :21

Baubigny :14

Barneville-Carteret : 8

Sortosville-en-Beaumont : 3

Saint-Lô d'Ourville : 1

Saint-Georges de la Rivière : 1

St Jean-de la-Rivière : 1

## Préparation de la rentrée 2013.

15 élèves sont susceptibles de partir au collège à la rentrée 2013.

En maternelle, 8 inscriptions en petite section (enfants nés en 2010) sont, à ce jour, prévisibles.

Les parents désirant inscrire leur enfant pour la rentrée 2013 pourront le faire du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2013 à l'école, le mardi toute la journée (jour de décharge du directeur) ou le soir après la classe les autres jours (se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant).



### Election des représentants de parents d'élèves au conseil d'école (année scolaire 2012/2013)

Ont été élus : Titulaires	Suppléants
Delalonde Isabelle	Braquehais Cécilia
Feuilly Sandra	Bouchard-Letribot Anne
Lecesne Sophie	Lécureuil Julie
Linard Laëtitia	Pécullo Eve

### Sorties, activités sportives ou culturelles.

Voici un petit aperçu des sorties pédagogiques, des activités sportives ou culturelles auxquelles ont participé les élèves de l'école tout au long de cette année 2012.

**Activité piscine** : les élèves de la GS au CE2 inclus ont bénéficié de 10 séances à la piscine des Pieux du 20 mars au 19 juin 2012.

**Dans le cadre du Festival de l'Enfant**, à Portbail, spectacle « Carapace » pour les quatre classes de l'école le jeudi 31 mai et le vendredi 1er juin 2012.

**Sorties scolaires de fin d'année** : Aquarium de Granville et activité découverte de la pêche à pied le jeudi 7 juin 2012 (classe GS/CP et CE1/CE2) ; Ferme des 5 Saisons, à Flamanville, le vendredi 29 juin 2012 (classe maternelle) ; Moulin de Fierville et ateliers pédagogiques le mardi 26 juin 2012 (classe maternelle).

**Course d'orientation** en forêt de Saint Sauveur le Vicomte, le lundi 11 juin 2012 (classes GS/CP et CM1/CM2).

**Sortie vélo** (classe CM), le jeudi 28 juin 2012, avec arrêt aux éoliennes de Sortosville en Beaumont et visite du Moulin de Fierville.

**Participation des CE et des CM au 2ème Festival du Cirque de Barneville-Carteret** avec interventions dans les classes de professionnels du cirque et spectacle des enfants présenté devant les parents d'élèves le samedi 13 octobre 2012 dans la salle des Douits.

**Spectacle « Galou le berger »**, présenté par la compagnie « Les Trois Chardons » le vendredi 5 octobre 2012.

**Séances de cinéma de Noël**, à Barneville-Carteret : « Ernest et Célestine » le mardi 18 décembre (PS/MS et GS/CP), « A pas de loup » le jeudi 20 décembre (CE et CM).

Rappelons également que, chaque jeudi, de 14h à 15h, une classe peut se rendre à la salle de sports de Barneville-Carteret et pratiquer ainsi des disciplines sportives diverses. Laurent Djennane, éducateur sportif mis à disposition par la Communauté de Communes, intervient dans la conduite de ces séances. Un grand merci à la municipalité de Barneville-Carteret qui nous permet d'utiliser le bus communal pour le transport et nous donne accès au gymnase.

### Pour conclure

Un grand merci à la municipalité des Moitiers d'Allonne qui se montre toujours très attentive aux besoins et à la bonne marche de l'école.

Un grand merci également aux parents d'élèves membres du comité de cantine ou de l'association des parents d'élèves (ainsi qu'à tous ceux qui viennent les épauler) pour leur dynamisme, leur dévouement et leur efficacité lors des nombreuses manifestations qu'ils ont organisées tout au long de l'année (repas, vide-grenier, concours de belote, vente de crêpes, Arbre de Noël, ...) au profit des élèves de l'école.

**Bonne et heureuse année 2013 à toutes et à tous !**



**Le Directeur  
Christian Duchesne**

## L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LES CHARDONS BLEUS

Cette année, en concertation avec les familles présentes lors de l'assemblée générale de l'école du 14 septembre 2012, a été voté la création d'une nouvelle association au sein de l'école.

En effet, désormais en plus de l'Association de Cantine Scolaire, l'Association de Parents d'Elèves participera à l'animation et l'organisation de manifestations au bénéfice de la Coopérative Scolaire.

Cela permettra à l'Association de Cantine scolaire de se consacrer entièrement à ses objectifs premiers afin de pouvoir maintenir un tarif aussi raisonnable que possible pour que les écoliers continuent de pouvoir profiter du service de cantine que beaucoup nous envient.

L'Association de Parents d'Elèves quant à elle, gèrera la plupart des manifestations habituelles qui animent la vie de l'école (spectacle de cirque, concours de belote, arbre de Noël, repas, tombola, kermesse...) et qui permettent d'apporter de nombreux bénéfices à la Coopérative Scolaire.

Par ailleurs, il est important de noter que ces deux associations coexistent avec harmonie et complémentarité pour le bien être de nos élèves.

Les élections concernant les deux associations ont donc donné les résultats suivants :

Comité de Cantine : Cécilia BRAQUEHAIS (secrétaire), Isabelle DELALONDE (présidente), Emmanuelle LEQUERTIER (membre), Eve PECULLO (trésorière).

Association de Parents d'élèves : Claire BERNARD (membre), Amandine BLANCHON (secrétaire), Cécilia BRAQUEHAIS (présidente), Anne BROCHARD (membre), Sandra FEUILLY (membre), Sophie LECESNE (trésorière), Julie LECUREUIL (membre), Laëtitia LINARD (membre)

Cette année encore, le concours de belote de l'école a été un franc succès, nous tenons donc à remercier tous les habitants de la commune pour leur générosité ainsi que tous les commerçants qui par leurs dons, nous permettent d'organiser cet évènement.



**A noter sur vos calendriers :** Repas **Poule au pot** au Mille Club le **23 mars 2013**, **Kermesse** de l'école le dimanche **23 juin 2013**.

L'Association remercie chaleureusement tous les parents, enseignants, habitants et membres de la Municipalité pour leur soutien et leur implication dans la vie de l'école.

Bonne et heureuse année à Tous !  
**L'Association de Parents d'élèves**

## LA CANTINE SCOLAIRE DES MOITIERS D'ALLONNE

Les effectifs de l'école sont en hausse mais celui de la cantine stagne : pour beaucoup, les enfants inscrits en maternelle ne fréquentent l'école qu'en matinée. De plus, la cantine connaît encore des difficultés financières.

Il ne faut pas oublier que, si une grande partie des charges de la cantine repose sur la mairie des Moitiers d'Allonne, la cantine emploie trois personnes et doit faire face à des factures qui vont croissantes. Le prix du repas, augmenté de façon progressive chaque année, atteint un montant que nous ne souhaitons pas dépasser sous peine de voir d'autres personnes se tourner vers une autre solution.



La situation de la cantine ressemble fort à celles des deux années passées, il était donc nécessaire que le comité puisse se concentrer sur les actions à entreprendre pour enrayer la situation. C'est donc avec un comité réduit (pour laisser l'opportunité à une Association de Parents d'Élèves de se constituer), une nouvelle organisation avec des objectifs recentrés autour de la cantine, que cette année scolaire 2012/2013 débute.

L'année dernière, les différentes mairies contactées pour aider à combler le déficit de la cantine ont répondu favorablement à notre demande, ce que nous tenons à souligner et remercier.

À l'image de l'année passée, une partie des bénéficiaires de la belote est allée à la cantine, les membres de la cantine ayant aidé à organiser cet événement.

Nous tenons à remercier et à saluer Patricia LEPREVOST qui, par ses efforts, a su fournir des repas de qualité tout en respectant un budget plus serré. Pour l'aider, Florence GOHEL est présente chaque midi, ainsi que Virginie BONNEMAINS et Élodie LEQUETIER qui veillent, aident, encadrent les enfants du premier service.

Après l'« opération tablier » menée en collaboration avec les enfants de l'école et de leurs enseignants, la teneur exacte du calendrier de cette année reste encore à définir. L'annonce de nos manifestations paraîtra sur le site de la mairie par exemple.

Merci de votre attention et intérêt,

**Bonne Année à toutes et à tous !**

**Le comité de cantine.**

### Composition du Bureau

Présidente – Isabelle DELALONDE  
 Vice-Président – Alain LECHEVALIER  
 Trésorière – Eve PECULLO  
 Secrétaire – Cécilia BRAQUEHAIS  
 Membre – Emmanuelle LEQUETIER

**David LOTT**  
 BOUCHERIE CHARCUTERIE  
 ROTISSERIE AU FEU DE BOIS

18 rue Guillaume Le Conquérant  
 50 270 Barneville-Carteret Tél 02 33 53 85 38

**Anciens combattants Section U.N.C.  
Soldats de France – OPEX –  
Les Moitiers d'Allonne**

**Activités de l'année 2012**

**15 janvier 2012**

Assemblée Générale de l'U.N.C. Président Jean YVON.

**14 février 2012**

Suite à la démission du Président, le Conseil d'Administration désigne par un vote à l'unanimité le Vice Président Francis BOTTA en qualité de Président par intérim

**Cérémonies**

**8 mai 2012 : Commémoration de la fête de la Victoire**

Cérémonie commémorative de la victoire, où une forte représentation des élèves (24 enfants) de l'école, sous la direction de Monsieur DUCHESNE et des parents d'élèves, nous ont accompagnés au monument aux morts de la commune ; cette cérémonie s'est conclue par le traditionnel « vin d'honneur » offert par Monsieur le Maire Alain LECHEVALIER, avec la présence du Conseil Municipal et de Monsieur le Conseiller général Dieudonné RENAUX. Les adhérents se sont retrouvés ensuite « au Carteret » pour déguster un excellent repas dans la joie et la bonne humeur.



**11 novembre : Armistice de la Grande Guerre 1918**

De nombreux habitants ont participé à cette Cérémonie autour du Monument sur lequel sont gravés les noms de noms de beaucoup de familles Moutronnaises. Pour cette célébration, l'hymne national a été interprété par les élèves de l'école, sous la direction du Directeur, M DUCHESNE. Le traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité a conclu ce rassemblement.

**Représentations extérieures de la section UNC des Moitiers d'Allonne**

**17 juin : Commémoration de la coupure du Cotentin**

Une délégation s'est rendue à la cérémonie de la coupure du Cotentin à Saint-Maurice devant la stèle dédiée aux forces alliées.

**18 Juin : Commémoration de l'Appel du 18 Juin , du Général De Gaulle.**

Une délégation de Moutrons s'est rendue à la cérémonie du 18 Juin au monument aux morts de Barneville-Carteret, sur l'invitation de leur Président Monsieur SANSOM.

**2 Septembre : Célébration de la journée des Soldats de France**

Participation d'une délégation de l'U.N.C. à la journée des «Soldats de France» et des Anciens Combattants, à Coutances où une représentation d'environ 800 personnes dont 175 portes drapeaux.

**20 octobre : Assemblée Générale Annuelle des Présidents**

Assemblée Générale Annuelle des Présidents de section de l'arrondissement de Valognes tenue par notre Président d'arrondissement M. Léon HEBERT.

Carrefour

market

Carte mappée à l'échelle 1:25000

Livraison à domicile

PRODUITS FRAIS

BOÎTE AUX LETTRES

Téléphonat de nuit à l'écoute

PRODUITS GRATUITS

50 270 BARNEVILLE - CARTERET  
Tél : 02 33 04 50 44 - Fax : 02 33 04 24 70

Electricité Générale

D. GOUPILLOT

4 Chemin de Becqueret  
50270 BARNEVILLE CARTERET  
Tél : 02 33 04 64 54  
[www.electricite-goupillot.com](http://www.electricite-goupillot.com)

**Fêtes des mères :**

La fête des mères a donné l'occasion d'offrir un bouquet de fleurs aux veuves de l'U.N.C. ;

Madame BOCAGE que nous avons visitée à la Résidence de la Gerfleur de Barneville, et à Madame Madeleine MABIRE à Hattainville, geste hautement symbolique pour les garantir de notre soutien et du respect envers leurs défunts maris.

Activités Loisirs**9 Juillet 2012 : Excursion à Guernesey**

Pour la «sortie d'été» nous avons organisé une excursion sur l'île de Guernesey, avec au programme la visite de Hauteville House (la maison de Victor Hugo), suivie d'une petite ballade en ville à St. Peter Port, où nous avons dégusté un succulent repas dans le restaurant Moor Hotel, pour conclure par une visite guidée du tour de l'île en autocar.

**23 septembre 2012 : Méchoui annuel**

Le Méchoui annuel de l'U.N.C. des Moitiers d'Allonne s'est déroulé le 23 septembre 2012 à la salle du mille club où une très forte participation a été enregistrée.

En effet, malgré une journée pluvieuse, la couleur et la gaieté ont ponctué cette journée où l'amitié ainsi que la bonne humeur avaient conquis les quelques 95 convives de la commune et des environs.

A cette occasion nous avons accueilli le Président de l'U.N.C. de Saint Jean de la Rivière Monsieur Albert LECREPS qui nous a fait l'honneur de répondre à notre invitation avec une délégation très représentative, ainsi que la présence de Monsieur Michel LEROUX, personnalité de l'U.N.C. de Coutances, ce qui démontre que nous savons rassembler et être «unis comme au front» devise nationale de l'association des anciens combattants.

Appel associatif

Il convient d'organiser «la relève» car les anciens combattants sont appelés à disparaître, aussi pour assurer la continuité de l'U.N.C., nous comptons sur votre participation, votre présence, et peut-être votre adhésion, pour que vive cette association, pour le devoir de mémoire, et pour le respect de ceux qui ont donné leur vie : pour la France , mais aussi POUR VOUS .. !!!!!

Il n'est nullement nécessaire d'être «ancien combattant» pour entrer dans l'association, homme ou femme ayant fait leur service national, ou anciens militaires peuvent adhérer comme «Soldats de France» de même que tout autre personne en qualité de membre sympathisant (pour 20 € par an).

Remerciements

Le Président, les membres du Conseil d'Administration et ses adhérents, remercient Monsieur le Maire et son équipe municipale pour la considération apportée à notre association sous ses diverses formes : vin d'honneur, prêt de la salle du mille club, matériel, etc...

Remerciements à Monsieur le Directeur de l'école pour son adhésion à nos cérémonies, aux élèves et aux parents d'élèves.

Ainsi que toutes personnes bénévoles qui nous ont apporté leur concours dans les différentes manifestations organisées par l'association, permettant ainsi son bon déroulement.

Nous remercions également tous les Moutrons ainsi que les habitants des autres communes voisines qui ont répondu nombreux à nos invitations.

Francis BOTTA, Président par intérim  
de l'UNC des Moitiers d'Allonne

# CLUB DE L'AMITIE

LES MOITIERS D'ALLONNE - BAUBIGNY - SENOVILLE

*Notre club compte 155 adhérents : 72 des Moitiers d'Allonne, 4 de Sénoville, 13 de Baubigny  
et 46 de la CCCI et 20 hors CCCI.*

Durant l'année 2012, notre club a connu de nombreuses activités :

## Atelier art floral

9 ateliers regroupant chacun une vingtaine de personnes, ont été animés par Michèle Trébos



## Atelier cuisine :

4 ateliers ont été animés par Cécile Onfroy  
Une vingtaine de participantes à chaque séance

## Gymnastique volontaire

tous les vendredis hors vacances scolaires à 14h30,  
nous avons cette année 25 licenciées.



## Atelier cartonnage :

11 personnes ont participé à 13 ateliers animés par Michèle Trébos



30 personnes sont inscrites à cette nouvelle activité qui se déroule le jeudi de 17 heures à 19 heures. Elle est animée bénévolement par Micheline et Daniel DELARUE.



## Pétanque



## Concours belote des adhérents

Plus d'une trentaine d'adhérents participent aux trois concours organisés.



## Rallye du 20 avril 2012

Une vingtaine de personnes ont participé à la randonnée avec questionnaire et jeux, suivie d'un buffet froid. Soirée agréable qui s'est terminée vers 22 heures



### Quelques dates à retenir pour 2013

*Assemblée générale* : Les adhérents et les personnes souhaitant participer aux activités du club sont cordialement invités à partager la galette des rois le **21 janvier à 15 h.**

*Le Club est ouvert à tous, jeunes et aînés, afin d'échanger et partager nos savoirs et rompre la solitude.*

Pour les amateurs de **Belote**, le club organisera 3 concours le **mardi 5 février** et le **mardi 9 avril** réservés aux adhérents, le **mardi 19 mars** ouvert à tous à 13h30

Ceux qui préfèrent le **Loto** pourront tenter leur chance le dimanche **17 mars** à 13h30

Tous les mardis : randonnée pédestre d'environ 8 kilomètres ou jeux de société

Cette année avec les Aînés Ruraux est organisé un concours photos « chemins de Compostelle »

Sorties prévues par le club : **Giverny** le lundi 27 mai 2013 et la **rade de Cherbourg** en septembre 2013

Je profite de cet encart pour **remercier** très sincèrement tous nos **animateurs bénévoles** et **adhérents** sans lesquels nous ne pourrions pas vous proposer ces activités ou manifestations.

Je remercie aussi tous les **commerçants** et **artisans** que nous sollicitons à l'occasion de nos lotos et concours de belote pour leur **générosité**.



*La présidente et les membres du bureau vous présentent, à tous et à toutes,*

*leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.*

Les 20 & 21 Octobre 2012,  
La Section DESSIN du CLUB de l'AMITIE a présenté  
sa Deuxième Exposition d'Aquarelles et dessins



Cette année, la section dessin compte 15 participants se répartissant en 2 groupes. Le 1<sup>er</sup> groupe compte 25 mois de présence, et le second 11

Ces cours se déclinent en plusieurs chapitres :

- L'étude du dessin au pinceau, en s'appuyant sur la méthode sino-japonaise du SUMI-e, technique plusieurs fois millénaire, riche d'enseignement et de philosophie, qui permet de comprendre très vite les subtilités du dessin.
- La géométrie plane et dans l'espace portant en particulier sur les pièges de la perspective, la représentation des figures géométriques, leurs spécificités ou leurs propriétés, permettant ainsi de ne pas commettre de fautes grossières, bien souvent observées chez les autodidactes.
- Enfin, l'étude des contrastes, de la couleur, qui impose des mélanges délicats, subtils et transparents, apportant à l'aquarelle, toute la légèreté et la poésie de cette technique.

Cela demande beaucoup d'attention et de patience. Les grands maîtres de cet art en ont été nos inspirateurs.

Il faut souligner que cette 2e exposition est la seule à présenter dans notre région, un art généralement méconnu, voir méprisé, mais très apprécié par nos amis anglais, qui ont su le valoriser mondialement ... Sauf en France.

Le bilan est positif :

- 85 tableaux, 12 dessins "à la plume", présentés. 20 œuvres vendues.
- 256 visiteurs venant des Moitiers d'Allonne, bien sûr, de Barneville-Carteret, mais aussi de Caen, Cherbourg, la Hague, Port-bail, St Sauveur le Vte, et de bien d'autres villages et hameaux.
- Journaux et Radio-Bleu Cotentin, se sont fait l'écho de cette manifestation, insistant sur la qualité des œuvres, de la présentation d'ensemble, et de l'organisation.

Le Club de l'Amitié peut donc être fier de ce qui a été présenté.

*Afin de financer les dépenses collectives et individuelles, les œuvres ont été mises en vente à des prix très modestes, ce qui n'en n'altère pas la qualité, et aura permis un peu avant la fin de l'année, de penser aux petits cadeaux. Ou tout simplement se faire plaisir en rapportant un petit souvenir.*

### Le sentier de la Découverte...

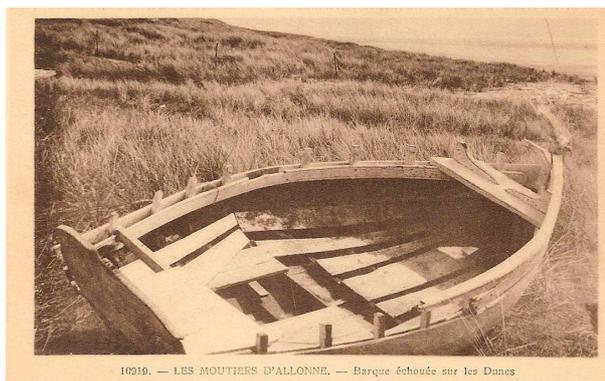
La réflexion autour de la valorisation du patrimoine des dunes d'Hatainville s'est poursuivie durant l'année 2012. Les textes des panneaux d'information et du premier sentier sont terminés et furent relus et validés par un groupe de travail constitué d'élus et d'habitants des Moitiers d'Allonne, que je tiens à remercier vivement. L'année 2013 verra la fabrication puis la pose des panneaux d'entrée de site et explicatifs, ainsi que la mise en place du sentier de « la Découverte ». Nous avons décidé de le nommer ainsi en hommage à l'une des dunes les plus emblématiques du massif dunaire qui est aussi incontestablement l'un des plus beaux points de vue du littoral de la Côte des Isles.

Ce circuit d'une heure et demie, et doté d'un livret, permettra de valoriser la richesse du patrimoine historique et culturel, à travers les chemins de traverse des dunes embocagées et des dunes sauvages. Les thèmes retenus sont liés aux hommes qui ont forgé et façonné par leurs usages l'identité des lieux...le tout couronné naturellement d'un soupçon de nature et de littérature.



En 2013, nous comptons travailler sur la création d'un deuxième sentier d'interprétation qui passera dans le sud des dunes d'Hatainville et de Carteret et qui vraisemblablement sera nommé Sentier de la Mer de Sable.

Ceux qui souhaitent participer à sa conception peuvent contacter Annick Poulain.



10919. — LES MOITIERS D'ALLONNE. — Barque échouée sur les Dunes

En parallèle de ces réflexions, nous avons poursuivi concrètement l'aménagement des sentiers avec des étudiants de différents horizons. **En mai** une classe de première du lycée de Coutances, est venue participer à l'aménagement du sentier de la Découverte avec la réfection et la pose de petits équipements.



**En octobre**, les étudiants du BTS en Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Sées, motivés malgré un temps particulièrement exécrable, ont participé à un chantier nature d'une semaine sur le terrain communal de Rousse coeur. La commune a financé les fournitures en échange de la main d'œuvre. En combinant débroussaillage, remplacement des clôtures et creusement d'une mare, ce chantier nature a permis de conjuguer préservation de la biodiversité et valorisation paysagère. Une attention particulière a été apportée à la mise en valeur de l'oseraie, qui est

entretenu chaque année pour la fabrication de paniers, un autre élément de notre petit patrimoine rural qui tend hélas à disparaître à l'ère du plastique non renouvelable.



En décembre le Conservatoire du Littoral a également financé divers travaux d'aménagement (barrières du Cotentin) dont l'accès aux dunes par Carteret.

### Journée technique du Pôle relais tourbières

Le 8 novembre dernier, le SyMEL a accueilli des membres du comité scientifique du pôle Relais Tourbières, ainsi que différents gestionnaires d'espaces naturels de France. La thématique concernait la conservation des zones humides arrière dunaires. Depuis 1997, une vingtaine d'hectares ont été traités dans les dunes de la Côte des Iles pour protéger une faune et une flore originales menacées par la destruction et l'assèchement des zones humides. 35 mares ont fait l'objet de travaux d'aménagement. Les résultats sont tout à fait probants dans ce réseau d'espaces naturels protégés. Toutefois, il est constaté un assèchement préoccupant des milieux humides de certains massifs dunaires et notamment au sud du Cap de Carteret.

### Chronique Naturaliste : des hirondelles dans les dunes...

Trois hirondelles vivent sous nos latitudes. A proximité de nos maisons se trouvent l'hirondelle rustique avec ses ailes noires, son ventre blanc et sa petite face rousse qui niche souvent dans les celliers ou les étables au niveau des solives ou des charpentes. L'hirondelle de fenêtre, a une tâche blanche juste au dessus de sa queue et comme son nom l'indique fait son nid au niveau de nos fenêtres.

Mais il existe une troisième espèce, moins connue et plus discrète à la robe beige et à la gorge blanche: l'hirondelle de rivages. Plus petite et discrète, à la différence des deux autres elle ne fabrique pas de nid avec de la boue mais niche au fond d'un terrier qu'elle creuse elle-même et qui peut atteindre une profondeur d'un mètre. Elle niche en colonies, et on la trouve en bord de mer dans les zones sableuses ou le long des cours d'eau.



Plusieurs colonies existent dans les dunes d'Hatainville principalement en haut plage dans les micro falaises de la dune bordière mais aussi dans des micro falaises d'arrière dune.

Avec une ponte de 4 ou 5 œufs, les petits sont nourris ensemble comme chez les deux autres espèces, avec des moucherons et d'autres petits insectes.

En fin de période de reproduction, elles se rassemblent en groupe pour aller passer l'hiver en Afrique Sub saharienne...

Crédit photos Conservatoire du Littoral, SyMEL, Collection privée et Internet

Yann MOUCHEL, Garde du Littoral sur la Côte des Iles  
2 route du Pont Rose, 50270 BARNEVILLE-CARTERET  
02 33 52 06 99 / 06 32 64 71 89  
yann.mouchel@manche.fr/www.symel.fr



Après un printemps froid, et la crise économique qui ne permet pas, pour certains, d'investir en plantes, nous avons néanmoins trouvé dans notre commune de belles façades bien fleuries.

Comme chacun le sait, le géranium ne résiste pas au gel. Il est donc indispensable de le conserver dans un lieu frais et aéré. La température idéale de conservation se situe entre 10 et 15°. Vous coupez les tiges de 2 /3 et réduire l'arrosage voire même l'arrêter, reprendre l'arrosage à partir de février –mars, et vous ressortir les jardinières au printemps pour un rempotage dans un nouveau terreau. Ainsi vous effectuez des économies sur l'achat de fleurs.



**Le jury cette année était composé de deux personnes de Sortosville en Beaumont et le classement est le suivant :**

### **MAISONS AVEC JARDIN FLEURI**

**Hors concours** Mr et Mme Michel POTAIRE 9 impasse de Romont

**1er** Mr et Mme J-F BONNISSANT 4 Le Meaudenaville de Bas

**2ème** Mr et Mme Roger LELIEVRE 13 Le Meaudenaville de Bas

**3ème** Mr et Mme René HERAUVILLE 11 Le Meaudenaville de Bas

**4ème** Mr Gilles BELIER La Vallée

**5ème** Mr et Mme Claude JEAN 7 Rue des Ecoles

### **FACADES**



**Hors concours** Mr et Mme Ph DELALONDE 24 Rue de la Cohue

**1er** Mme Josiane RENAUX 1 Rue des Trois Forges

**2ème** Mme TRAVERS - Mr LETERRIER Le Meaudenaville de Haut

**3ème** Mr et Mme Yves QUIEDEVILLE 8 Rue de Maudret

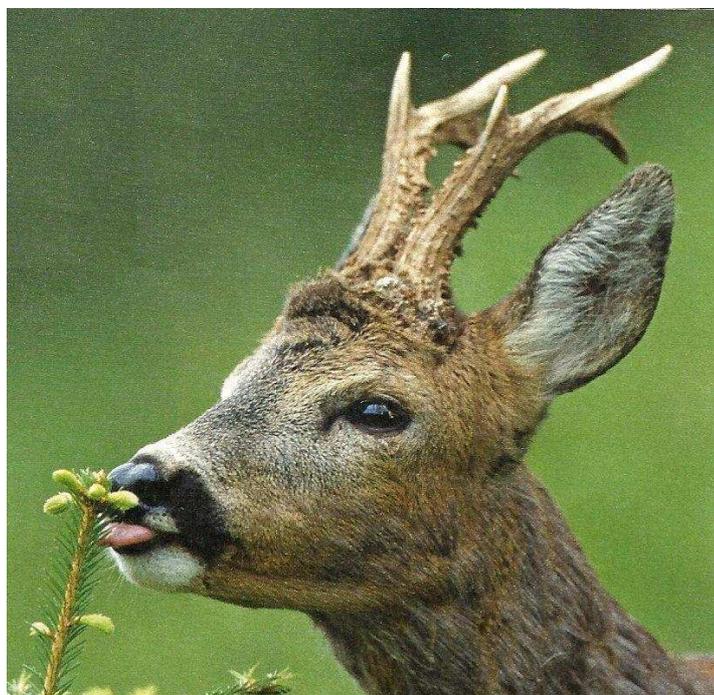
**4ème** Mr et Mme René MARTIN 25 Rue des Trois Forges

### **LIEUX PUBLICS**

**1er** Parterres communaux

*les membres de la commission  
fleurissement vous souhaitent une  
bonne et heureuse année 2013*

Cette année qui s'achève aura été vraiment exceptionnelle par sa météo très pluvieuse et chacun d'entre nous a pu se rendre compte du mal que les exploitants ont eu pour effectuer leurs fenaisons, leurs moissons, leurs ensilages de maïs et ensuite leurs semis des céréales d'hiver.



Bien entendu c'est surtout cet aspect de désagréments qu'il faut retenir. Il est évident que cette météo calamiteuse a aussi des effets nuisibles sur la faune sauvage et surtout sur le petit gibier. Les jeunes lièvres, même s'ils sont pourvus d'un instinct de conservation très poussé, ont quand même du mal à survivre les premières semaines sur un sol détrempé. Les couvées sont aussi vouées à l'échec par le froid et l'humidité.

Ce n'est pas la première année que de telles conditions se produisent et les espèces ont survécu, cette fois encore elles survivront dans l'espérance de saisons plus clémentes



Cette année, l'effectif des chasseurs de la Société de chasse est de 69 éléments (toujours une légère diminution).

La lutte contre les nuisibles est toujours d'actualité, qu'il s'agisse des corbeaux, des renards, des ragondins ou rats musqués. Si vous repérez des indices de présence de ces animaux, signalez-le à un chasseur de votre connaissance qui transmettra aux piégeurs de la commune.

*Au nom du bureau de la Société de chasse des Moitiers et des chasseurs, je remercie les propriétaires qui nous confient leurs terrains et adresse à tous les habitants de la commune mes meilleurs vœux pour 2013.*

*Joseph POULAIN*



### Monument aux Morts

La rénovation des lettres du monument aux Morts est prévue au printemps

### CAVEAUX

La commune met à la disposition des Familles 10 caveaux 2 places, déjà réalisés, au prix de 1500 € TTC le caveau.



### Columbarium-Cimetière (Tarifications)

La tarification des concessions des cases de columbarium reste fixée à 300 Euro par case pour une durée de 30 ans avec limitation de 3 urnes par case, les frais d'ouverture ou de fermeture de chaque case s'élevant à 20 Euro par vacation.

La tarification des concessions au cimetière reste fixée comme suit :

- Concession trentenaire : 75 Euro
- Concession cinquantenaire : 155 Euro

en outre le conseil municipal a décidé de créer un « Jardin du Souvenir » dans le cimetière communal afin de recevoir les cendres des défunts déposées par les familles qui ne souhaitent pas de concession.

**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE**

**DE LA CÔTE DES ISLES**

**Bertrand REQUIER**

Permanence 24 h/24 • 7 jours/7

*Chambre funéraire - Contrats obsèques - Caveaux  
Monuments - Articles funéraires*

**Tél. 02 33 04 50 90 ou 06 10 15 82 96**

10, rue des Halles - 50270 Barneville-Carteret

# Naissances

PIERSON Ilane  
 ECOLIVET Jade  
 DELAHAYE Malone  
 BLONDEL Sacha  
 DELALONDE Nevenn  
 RACHINE Naïla  
 LESAGE THOMAS Timéa  
 CORNIERE Léo



17 janvier  
 24 mars  
 02 avril  
 14 avril  
 11 mai  
 14 août  
 31 octobre  
 06 décembre



Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Coutances

# Mariages



BOUCHARD David  
 PICOT Vincent  
 GUENNOC Renaud  
 ROUELLE Frédéric  
 GEISLER Adrien  
 BEAUTRAIS Sébastien



LETRIBOT Anne  
 DUPONT Katia  
 MAUROUARD Julie  
 LEROUX-LEBARBANCHON Audrey  
 CAILLOT Léa  
 DESBREE Aurélie

09 juin  
 23 juin  
 04 août  
 08 septembre  
 29 septembre  
 24 décembre

# Décès

GUERRAND Pierre  
 PANNEQUIN Eugénie (Ep GREZES)  
 LEPREVOST Denise (Ep CORDON)  
 SADOT Simone (Ep LEBLOND)  
 PALISSARD Louis  
 HAMEL Michel  
 BRUNE Geneviève (Ep LEBLACHER)  
 GRATIEN André  
 LESAUVAGE Maria (Ep LEBAS)  
 HERAUVILLE René  
 LEBELIER Colette (Ep BARBOUTEAU)  
 HART Geneviève (Ep BEAUCHAMPS)  
 DROUET Alexandre  
 LEBOULLENGER Pascal  
 SADOT Marcel

19 février  
 22 février  
 1<sup>er</sup> mars  
 27 mars  
 24 avril  
 02 mai  
 17 mai  
 05 juin  
 04 septembre  
 21 septembre  
 20 octobre  
 21 octobre  
 27 octobre  
 05 novembre  
 26 décembre

Cherbourg-Octeville  
 Barneville-Carteret  
 Valognes  
 Caen  
 Caen  
 Paris 13<sup>ème</sup>  
 Valognes  
 Les Moitiers d'Allonne  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Cherbourg-Octeville  
 Granville  
 Valognes  
 Cherbourg-Octeville  
 Saint-Lô



**Tous ces renseignements sont consultables sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)**

### **CARTE NATIONALE D'IDENTITE** (Demande et retrait à la mairie)

- Délai d'obtention : 3 à 4 semaines - Validité : 10 ans

- Pièces à fournir :

*Renouvellement : (ancienne carte périmée depuis – de 2 ans)*

- 2 photos d'identité récentes et identiques, non découpées (nouvelles normes)

- Copie carte d'identité périmée (carte sécurisée uniquement)

- Pièce justificative du domicile (facture EDF, Télécom avec adresse « numéruée » obligatoire)

- Empreinte digitale pour (+ de 13 ans).

*Première demande :*

- Mêmes documents que pour un renouvellement avec extrait d'acte de naissance avec filiation.

- Lors du retrait de la nouvelle carte, remettre en Mairie l'ancienne carte sécurisée

### **PASSEPORT BIOMETRIQUE**

Dans le contexte d'un nécessaire renforcement de la sécurité des titres garantissant l'identité de la personne, le nouveau passeport dit biométrique (avec l'image numérisée du titulaire ainsi que celle de deux empreintes digitales) n'est plus délivré en Mairie des Moitiers d'Allonne.

Vous pouvez toujours retirer en Mairie le dossier de demande de passeport mais vous devez le déposer dans une Mairie équipée du dispositif de recueil de données (département de la Manche ou hors département). Les Mairies les plus proches sont Bricquebec, La Haye du Puits et Valognes.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Dossier de demande (encre noire – taille – couleur des yeux)
- Photos d'identité récentes, non découpées (nouvelles normes)
- Tarifs :
  - *Adultes* : 1 timbre fiscal à 86 euro, validité de 10 ans
  - *Mineurs de 15 ans et plus* : 42 euro, validité de 5 ans,
  - *Mineurs – de 15 ans* : 17 euro, validité de 5 ans.
- Copie carte d'identité en cours de validité (preuve de nationalité française)
- Ancien passeport si renouvellement,
- Extrait d'acte de naissance avec filiation pour nouvelle demande,
- Pièce justificative du domicile (facture EDF, Télécom...avec adresse « numéruée » obligatoire)

**Les passeports sont à retirer à la Mairie où a été déposée la demande.**

### **FICHE INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL**

Remplacée par la copie de la carte nationale d'identité.

### **FICHE FAMILIALE D'ETAT CIVIL**

Remplacée par la copie du livret de famille tenu à jour.

### **LES CERTIFICATIONS CONFORMES**

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

### **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

En rappel de la loi n°97.1027 du 10 novembre 1997, sont inscrites d'office sur la liste électorale les personnes ayant l'âge de 18 ans depuis la dernière clôture définitive de la liste (soit depuis le 1<sup>er</sup> mars de l'année en cours) ou qui atteindront cet âge avant la prochaine clôture définitive de cette liste (soit le 28 ou 29 février de l'année suivante), sous réserve qu'elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi. Il est conseillé aux jeunes de s'assurer en mairie de leur inscription.

Cette procédure ne concerne pas les nouveaux habitants de la commune, qui doivent faire la démarche de se présenter à la mairie en vue de leur inscription sur ladite liste électorale.

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 1997, sont tenus de se faire recenser en Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

L'attestation de recensement est nécessaire à l'établissement d'un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, BEP, CAP...).



Catherine & Philippe *MENARD*  
 6 rue du Haut Hameau  
 50270 Les Moitiers d'Allonne  
 Tél : 02 33 04 96 67

*Le Comptoir  
 de Carteret*



Epicerie fine - Cave - Produits du terroir  
 Salon de thé  
 Livraisons à domicile et au bateau

10 rue de Paris 50270 Barneville-Carteret Tél : 02 33 53 81 07  
 lecomptoirdecarteret@orange.fr www.lecomptoirdecarteret.fr

**TRANSPORTS SERGE LEVEAUFRE**  
 50 270 LES MOITIERS D'ALLONNE



Tél : 02 33 52 55 45  
 Siret 333 587 749 00032

RC CHERBOURG 85 A 255 - NAF 602L



*Sylvie*  
 Coiffeuse à domicile

Tél : 02 33 46 99 96

*Pêcheurs en Côte des Isles*

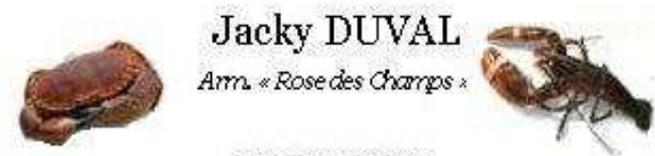
- Poissons
- Crustacés
- Coquillages
- Plateaux de fruits de mer



☎ 02 33 04 61 40 - Fax : 02 33 04 44 43

**CRUSTACES - COQUILLAGES**

Jacky DUVAL  
 Arm. « Rose des Champs »



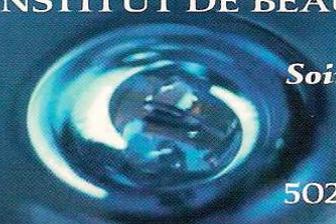
HATAINVILLE  
 50270 LES MOITIERS D'ALLONNE  
 Tél : 02 33 53 83 80 - Fax 02 33 53 01 64

**POULAIN**  
 BATIMENT

Menuiserie - Charpente - Maçonnerie - Carrelage  
 Isolation - Plâtrerie - Cuisine - Agencement

Z.A. - 50270 LES MOITIERS D'ALLONNE 02.33.04.63.53

*Opalynne*  
 INSTITUT DE BEAUTÉ



Épilation  
 Soins visage et corps  
 U.V.A.

50270 BARNEVILLE  
 ☎ 02 33 93 15 22

Boucherie - Charcuterie  
 Volailles - Plats cuisinés

**TRAITEUR**



*Emmanuel Dumoncel*

8, place de l'église, 50270 BARNEVILLE-CARTERET  
 Tél. : 33.52.33.92



**TEXIER Jean-Marie**  
 43 rue de la Cohue  
 50 270 LES MOITIERS D'ALLONNE  
 Tél : 02 33 04 92 38 ou 06 07 58 27 00

# CHARS À VOILE

Julien Jacques  
06 17 50 32 14  
julien.50@live.fr  
f atou'vent

## E. ADAM

Espace Vert  
Entretien  
Tonte & Taille  
Élagage  
Clôture  
Engazonnement

50270

Les Moitiers d'Allonne

☎ 02 33 52 95 04  
06 17 30 49 37

## Gilles MUZARD

pêcheur à Carteret

Boukalot II



Maria-Lucas

Selon arrivage :  
**HOMARDS**  
**TOURTEAUX**  
**ARAIGNEES BULOTS**



TOTAL

**Benoît : 06 14 88 58 62**

*Service commercial*

**Adrien : 06 62 38 36 59**

*Service atelier mécanique  
Dépannage*

**VENTE & RÉPARATION TOUTES MARQUES**



Route touristique départementale 650  
50270 Les Moitiers-d'Allonne

Tél. 02 33 53 87 81 - Fax : 02 33 53 05 83

E-mail : cotedesislesauto@orange.fr

## MARÉE DE CARTERET

Michaël LEBLACHER

Poissons - Coquillages - Crustacés



43, rue du Haut Hameau - Hatainville  
50270 LES MOITIERS D'ALLONNE

Tél. 02 33 04 15 09  
Port. 06 60 62 72 07

Bar Tabac Restaurant

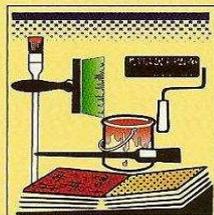
LE  
RELAIS  
DES  
MOITIERS

Plat du jour : 11€  
50270 Les Moitiers d'Allonne  
Tél. : 02 33 04 89 05



**Pizza sur commande  
Jeudi, vendredi et samedi soir**

PEINTURE, VITRERIE, RAVALEMENTS  
Revêtements sols et murs



*Patrick  
Martin*

11 Zone Artisanale  
50270 Les Moitiers D'Allonne  
Tél. 02 33 04 93 42



*La Cale Marine-Carteret*  
☎ 02 33 53 82 50